



Etape I

Début juillet, fin en décembre 2012

Quelles solutions de tiers-lieux ruraux et péri-urbains ?

Avec le soutien de



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Introduction

Le constat : un attrait pour les territoires ruraux mais des difficultés spécifiques

Les territoires naturels et ruraux occupent une grande partie du territoire régional et ils représentent un attrait croissant pour les habitants des villes et des zones périurbaines. Ceux qui s'y établissent souhaitent profiter pleinement de cet espace et de ce mode de vie, sans se couper des services qu'on trouve en ville. Les Parcs naturels régionaux de PACA font partie pleinement de ces espaces relativement éloignés des lieux de travail, concentrés dans ou en périphérie des grandes agglomérations.

Du fait de cette évolution vers un mode de vie « rurbain » à la campagne, les attentes en services numériques deviennent plus fortes pour la vie au quotidien comme pour les activités professionnelles. Les solutions de mobilité, l'accès aux services et les dessertes de télécommunication deviennent déterminants pour l'attractivité d'un territoire rural, et pour des candidats à l'installation, professionnelle notamment. Les besoins et demandes s'expriment chaque jour, renforcés par la nécessité de lutter contre les changements climatiques et de trouver des solutions nouvelles face au coût croissant des énergies fossiles, essentielle source énergétique pour les transports à l'heure actuelle. Un déplacement de 100 km en voiture coûte au minimum 50 €, sans compter le coût environnemental, la fatigue, le risque d'accident et la perte de temps impactant la vie sociale. Un tel déplacement quotidien impacte lourdement un budget. Les évolutions sont

en accélération, à une échelle de temps plus rapide que la capacité de transformation de l'aménagement des territoires.

Les entreprises s'installent dans des lieux d'accessibilité des personnes et de la logistique, donc de préférence en proximité urbaine. Motiver des entreprises à s'installer ou des indépendants à rester puis les retenir est difficile sans les services indispensables à des professionnels. Comme leurs homologues situées dans les espaces urbains et leurs zones d'activités, les entreprises rurales qui font le choix de rester sur place plutôt que de se délocaliser recherchent des solutions innovantes pour faciliter la gestion quotidienne et des relais de croissance, avec les outils actuels du numérique.

À un besoin de maintien sur place et une nécessité d'évolution des services publics en zone rurale vient s'ajouter une quête de mieux-vivre, pour les indépendants, les salariés, comme pour les visiteurs extérieurs. Faisant écho aux demandes croissantes de leurs habitants et de leurs entreprises, les élus des zones rurales veulent que leur commune soit « reliée au monde » à très haut débit, même s'il est toujours difficile de définir ce que peut être le très haut débit demain.

Les expériences locales de recherche de « circuits courts », inscrits dans des démarches globales de développement durable, s'appuient tout naturellement sur les apports d'Internet pour informer et créer du lien entre les habitants/clients et les professionnels. Des initiatives existent, nombreuses en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais elles restent trop isolées et souvent difficiles à pérenniser faute de modèles économiques clairs, du soutien d'un réseau ou de mutualisation locale. Certaines concernent les services publics et à la personne.

Les pépinières d'entreprises, les espaces publics numériques (EPN) - ERIC en Provence-Alpes-Côte d'Azur -, et autres structures d'accès local aux technologies de l'information et de la communication (TIC) comptent parmi les initiatives soutenues par la Région. Ce sont autant de relais au service des collectivités et des habitants qui peuvent jouer un rôle dans ce nouvel enjeu de développement local.

Il existe des modèles aboutis et inspirants, certains en France mais aussi beaucoup ailleurs comme les telecottages (Suède, Royaume-Uni, Hongrie) qui ont démontré depuis des années leur efficacité. Les « tiers-lieux » qui

font depuis peu leur apparition s'inspirent de ces expériences. D'où l'intérêt de voir comment ces services pourraient être transposés et développés dans les zones rurales et péri-urbaines de notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est la proposition du projet Coop-Connect.

Les résultats de l'étude ont été présentés le 20 décembre 2012 à La Bastidonne, lors d'un mini-forum.

Les enjeux et objectifs de développement durable connecté des territoires ruraux ou péri-urbains éloignés

Objectifs multiples, ambitieux, mais convergents

- contribuer à apporter des services et solutions de mobilité durable.
- contribuer à l'inclusion sociale et à la création de nouveaux lieux de solidarité.
- développer l'innovation à tous les niveaux des territoires, sur les plans sociaux, économiques et culturels.

Des enjeux qui impliquent les services numériques

- rompre l'isolement des professionnels, des nouveaux entrepreneurs ou des salariés nomades
- en facilitant un enrichissement réciproque et des économies d'échelle par la solidarité locale.
- faciliter le maintien en zone rurale et le développement d'entreprises locales avec des outils numériques et des usages innovants.
- contribuer à retrouver des relais de croissance pour les activités locales traditionnelles.

- rendre accessibles pour tous, grâce à la visioconférence, les liens vers l'extérieur ou les échanges au sein d'un territoire.
- faciliter l'accès aux services publics, à des solutions de mobilité, d'animation et de gouvernance locale.
- ouvrir des lieux de rencontre aux habitants et aux touristes.

et des retombées attendues...

- le maintien et la création d'emplois dans les activités traditionnelles et dans les services.
- un meilleur accès à des services de proximité.
- une mobilité plus durable, par des déplacements moins nombreux et plus faciles pour tous.
- une plus grande attractivité des territoires engagés et un mieux-vivre pour les habitants.
- un service complémentaire pour les vacanciers qui recherchent une qualité de vie, image de la région, mais aussi la possibilité pour quelques heures de pouvoir être assurés d'une continuité professionnelle, un tourisme durable.

Le concept Coop-connect

Lieu d'accueil convivial offrant des services pour le travail connecté performant

Tiers-lieu

ni le domicile, ni l'entreprise

Moyens numériques mutualisés

Internet très haut débit, point visio, scanner et copieur connectés performants

Espace convivial partagé

Café/thé, convergence, solidarité, espaces réunion, travail collaboratif, coin cuisine, décor agréable.

Espace de travail individuel mutualisé

Bureaux de passage à la journée ou pour quelques heures, box de rangement privés, espaces téléphone isolés, espace de coworking, salles de réunion

Lieu d'accueil

pour les travailleurs indépendants, entrepreneurs, télétravailleurs réguliers, occasionnels ou nomades, TPE, services au public, e-administration, formation et vie culturelle, enfants des usagers...

Point de rencontre

des groupements professionnels, élus et agents de collectivités et services, formations, association,

- **Outil de soutien à l'innovation** économique, technique et sociale dans les territoires ruraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Outil d'accueil pour les nomades et les touristes.
- Sites accueillant **des services de proximité**, par la mutualisation et la mixité des usages sur des territoires organisés (parcs naturels régionaux, pays, intercommunalités).
- **Mise en réseau d'expériences innovantes** où les outils numériques sont mis au service du développement durable des territoires, pour créer du lien social et soutenir la vie économique des territoires ruraux organisés.
- **Formation**

- réduire les déplacements
- améliorer la qualité de vie
- valoriser les dynamiques locales
- mutualiser pour payer moins cher
- diminuer l'empreinte environnementale
- accompagner les transformations des modes de travail

Faciliter l'émergence de tiers-lieux ruraux ou « rurbains » en PACA

En région PACA, comme dans d'autres régions, les travailleurs, habitants et touristes se heurtent à la problématique du travail à distance :

- Où et comment travailler dans de bonnes conditions sans rester chez soi ?
- Comment éviter les transports pendulaires domicile-travail quotidiens dans les embouteillages ?¹
- Où et comment travailler dans un domaine de pointe tout en vivant dans un territoire rural pour assurer une certaine qualité de vie à sa famille ?
- Où et comment travailler ponctuellement en nomade lors des déplacements touristiques de la famille, dans de bonnes conditions ?
- Comment favoriser l'émergence de tiers-lieux offrant connexion, services et convivialité ?
- Qu'existe-t-il déjà en Région PACA ?
- Multifonctionnalité des lieux : jusqu'où peut-on aller ?

Basé en PACA, ACIDD a souhaité tester et approfondir le concept auprès de structures et de territoires dans le but de formuler des propositions concrètes au Conseil régional dont quelques services ont été intéressés par la démarche.

LE SIEN (Service Innovation et Economie Numériques du conseil régional PACA) soutient cette démarche. Il nous a demandé de regarder aussi les possibilités d'évolution d'espaces publics numériques labellisés ERIC pour réfléchir à leur éventuelle vocation à devenir des espaces ouverts autrement aux travailleurs.

Il s'agit d'étudier la création d'un réseau de tiers-lieux, laboratoires ruraux ou péri-urbains d'innovations qui s'appuient sur des solidarités locales, concrètes

et structurées. Ces tiers-lieux, sites porteurs d'attractivité et de revitalisation territoriale, seront choisis pour illustrer différents modèles économiques viables, réalisés grâce à un partenariat public – privé.

¹ Voir <http://www.e-activitesdurables.eu/> par jour aux français.

« Comment faire gagner 1 million d'heures

Méthodologie générale

Il s'est agit de travailler simultanément sur deux volets :

1. le volet territorial d'une part (stratégies de localisation /jeux d'acteurs).
2. le volet benchmark d'autre part (utilisateurs potentiels, modèle économique).

La démarche a été la suivante :

- Identification de critères de choix de territoires potentiels d'accueil de site pilote,
- Etude de tiers-lieux existants qui fonctionnent bien et « échecs »
- Prise de contact avec des points d'appui stratégique sur les territoires (structures porteuses potentielles).
- Présentation de la démarche auprès des acteurs des territoires concernés
- Réunions de travail personnalisées avec les acteurs clés identifiés : Communauté / Lieu / accessibilité, technique / matériel / fonctionnement / services connexes, Benchmarking / modèle économique.
- Ajustement de la démarche, note de synthèse et propositions pour avancer.

Experts participant à l'étude :

- Jean POULY, Econum, Cluster Green and connected Territories, ex-directeur de l'Agence mondiale de solidarité numérique.

- Nathanaël MATHIEU, LBGM Workslab, co-organisateur du Tour de France du Télétravail (Octobre à décembre 2012)
- Gilles BERHAULT, président d'ACIDD, président du Comité 21, Conseiller développement durable et prospective à la direction scientifique de l'Institut Mines Télécom.

Pilotage : Jézabel GOUGEON

Des entretiens avec des acteurs des TIC, développement économique des collectivités territoriales et locales et des grandes associations de la région d'une part, avec des porteurs de projets de tiers-lieux en cours ou déjà en activité dans d'autres régions d'autre part, l'analyse de documents de recensement de l'existant, de documents de planification et de prospective régionale nous ont permis dans un premier temps de préciser nos critères de sélection de sites pilotes et de faire émerger des sites potentiels.

Une première prise de contact avec les acteurs locaux des sites identifiés nous a permis de confirmer ou non le potentiel pressenti et la motivation à porter un projet Coop-connect sur le territoire.

L'ambition n'est aucunement ici de réaliser à proprement parler un complet diagnostic régional mais de mettre en avant des éléments qui constituent des clés intéressantes à explorer pour la suite.

Choisir des sites pilotes potentiels
de tiers-lieu : quels critères ?

I- Quels usagers potentiels ?

Ce premier élément est à la fois le plus important et le plus difficile à approcher. Nombre d'espaces de télétravail ont été mis en place et soutenus dans les dernières décennies pour finalement rester vides et être 'recyclés' en espaces de formation par exemple.

Une communauté de base

Tous les tiers-lieux actuels ont été créés par une ou quelques personnes, élus locaux, chargé de développement, personne privée, souvent professionnelle du numérique par exemple, en lien avec d'autres groupes de professionnels. Autour de cette communauté-base, se grefferont de manière ponctuelle ou régulière des individus de passage, d'autres communautés temporaires ou non.

Aussi, la communauté-base ne doit pas être clanique mais ouverte, sans quoi le lieu peut se scléroser ou devenir rapidement un 'simple' hôtel d'entreprises perdant sa vocation d'ouverture. (ex. Téléspace / Vercors, Netceler à Veynes). Ainsi, certains types de structures pratiquant l'accueil et le réseautage d'une manière ou d'une autre constituent des points d'appuis privilégiés².

L'esprit 'co' indispensable ?

Le projet de tiers-lieux Coop-connect propose de favoriser la mutualisation et l'optimisation de lieux et de moyens performants, à favoriser l'échange et le partage sur un territoire au travers d'espaces partagés de travail et de services connexes au plus près des lieux de vie. Il ne s'agit pas simplement de bureaux, ni de centres d'affaires. Il s'agit d'espaces de vie active, multifonctionnels, répondant à la fois aux besoins d'un contexte

² Voir le § Structures porteuses 2 pages plus loin...

professionnel de travail connecté de bon niveau, de convivialité et d'amélioration de services du territoire.

Élément différenciant des relais de services publics (RSP) ou des ERIC (Espaces réseau internet citoyen), il y a, au centre d'un tiers-lieu CoopConnect, un esprit de mutualisation, de co-création et de partage. Qu'il s'agisse du partage de temps, d'espace, de moyens matériels ou d'autres types de partages autour de la logistique quotidienne des transports ou de la garde des enfants, de l'alimentation en circuits-courts, du partage de compétences, d'informations, il est délibérément central. Les usagers potentiels sont forcément ouverts, pour l'un ou plusieurs éléments au moins, à cet esprit « Co » en tant que porteur du changement social.

Ce premier élément nous a amenés à mieux explorer les expérimentations d'espace de coworking.

Un espace de coworking est avant tout d'une **communauté³ ouverte**, dans le sens du mode de vie dans le travail. Sans cet élément au départ les projets de création de lieux tentés perdent rapidement leur dynamique, et au pire se retrouvent vides. Les retours de personnes impliquées sur le sujet pour l'avoir expérimenté sur le terrain que nous avons recueillis sont unanimes à ce sujet. Créer une dynamique de toutes pièces serait probablement une performance extra-ordinaire !

Cette communauté peut être fondée sur différents aspects. Elle peut être thématique, autour des TIC par exemple, comme les cantines.

³ Patrick Tanguay, cofondateur du premier coworking à Montréal, Station C

Quelles sont les caractéristiques de cette communauté base ?

L'analyse de communautés-base de tiers-lieux existantes montre certaines caractéristiques spécifiques parmi les suivantes (et/ou) :

Territoire / lieu de vie

- Habitants du même 'bassin de vie' (maxi 20 minutes les uns des autres).

Type d'activité

- Actif devant son ordinateur connecté une bonne partie du temps...
- Actif indépendant ou salarié dont l'entreprise est située à plus de 30 minutes de chez soi.
- Groupement d'un secteur professionnel

Approche mode de travail

- Envie d'avoir un lieu de travail hors de chez soi mais près (temps) de chez soi ou des lieux qu'on doit fréquenter au quotidien (écoles)
- Envie d'un lieu de travail flexible, régulier ou occasionnel offrant de nombreux services à la carte
- Envie d'un lieu de travail moins cher que le marché.
- Envie de meilleurs outils de travail qu'à la maison
- Envie d'un lieu de travail convivial
- Envie d'être en relation avec d'autres travailleurs (freelance ou non)
- ...

Vie quotidienne / vision du monde

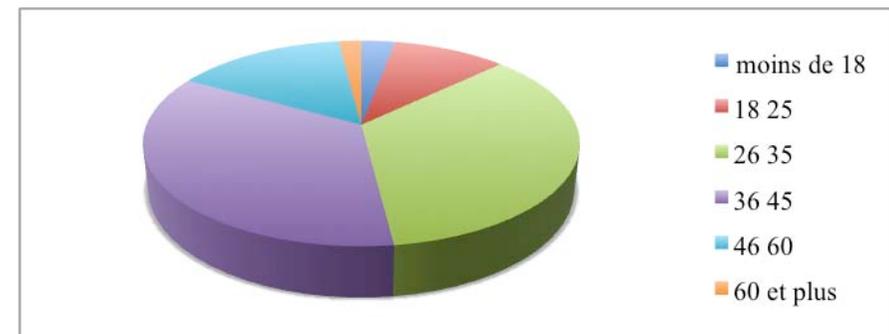
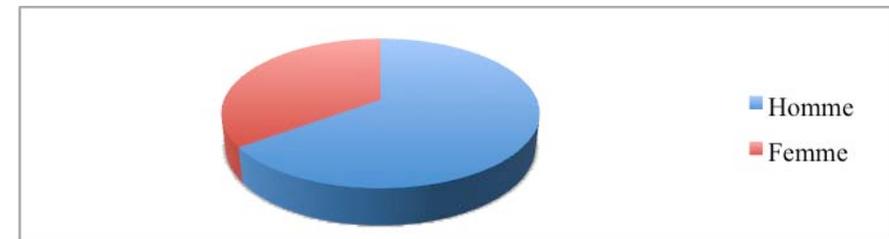
- Problématique commune (garde /scolarité des enfants,...)
- Circuits courts
- Loisirs / culture locale en commun.

Typologie de l'utilisateur d'un tiers-lieu ?

Etude de typologies des usagers de tiers-lieux existants⁴ :

Les lieux de coworking et tiers-lieux qui fonctionnent bien se situent actuellement essentiellement en zone urbaine. En territoire ruraux, ils sont de petite échelle, centrées autour de professionnel(le)s en lien avec le numérique.

Qui sont leurs usagers ?

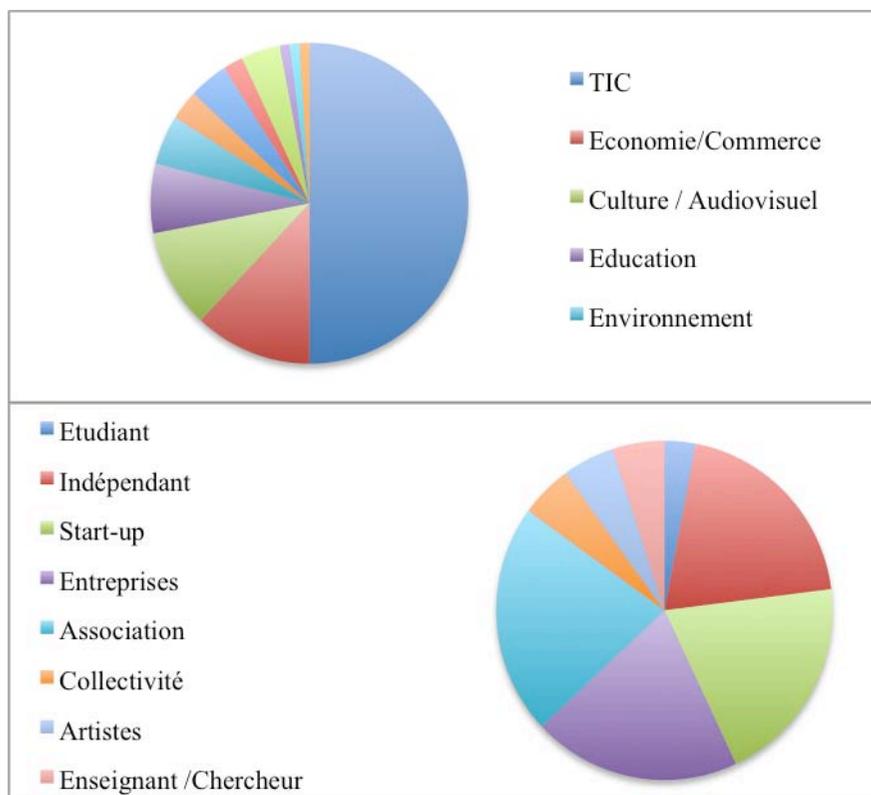


⁴ A partir des données de La cantine Paris / Rennes et la Fabrique Montpellier

Actuellement l'utilisateur d'espaces de coworking est plutôt un homme (2/3) entre 26 et 45 ans (2/3).

Il travaille dans le secteur des TIC (50%) et habite à plus de 20 minutes de l'espace de coworking où il se rend en transport en commun pour l'intérêt du lieu (personnes rencontrées intéressante pour lui et cadre de travail agréable).

Plus des 3/4 des usagers sont, en proportion équivalente, des indépendants, des start-up, des entreprises (salariés), des associations.



50% des usagers d'espaces de coworking travaillent dans le domaine des technologies de l'information, la seconde moitié se répartie entre des métiers très divers, nécessitant tous un travail sur outil informatique.

Nous verrons si en territoire rural, le même type de profil sera potentiellement dominant.

Identifier des communautés-base potentiellement porteuses d'un tiers-lieu sur un territoire : éléments de méthodologie.

1. Identifier sur le territoire les coopératives d'activités et d'emploi, qui portent l'esprit d'ouverture et de partage / mutualisation, coopération et prendre contact avec les structures.
2. Dans le même esprit identifier les éventuelles SCOP ou SCIC des domaines des TIC ou de la communication (...)
3. Discuter avec les acteurs économiques du type Comités de bassin d'emploi, Comité d'expansion économique, chargés de mission développement économique des Parcs naturels régionaux, des Pays, des intercommunalités.
4. Identifier des personnes ou associations portant une dynamique et un engagement spécifiques en lien avec les télé-activités.

Pour le choix des sites d'expérimentation, il est indispensable d'identifier des pistes de communautés-base existantes ou potentielles sur les territoires.

Choisir des communautés-base de nature ou thématique différente selon les sites permettra d'élargir l'expérimentation

Une structure sur laquelle s'appuyer

L'étude des tiers-lieux en France montre une grande diversité de possibilités de structures porteuses de tiers-lieux.

La notoriété, la reconnaissance locale des structures et le soutien politique local connexe comptent particulièrement pour la viabilité des projets.

Aussi, une bonne connaissance des acteurs locaux (structures), des recoupements éventuels et probables de certains d'entre eux sur nos sujets constitue un élément à considérer en amont du projet. L'intérêt d'une démarche dans un esprit de gouvernance et de co-construction avec l'ensemble (ou du moins une grande part des acteurs locaux) est d'autant plus importante. Négliger la prise en compte de cet aspect serait inévitablement un frein important au projet.

Statut

- Collectivité locale
- Centre de formation / enseignement
- Association
- SCOP
- Entreprise privée
- ...

Nature

- Lieux d'accès citoyen aux TIC : Relais de service public / ERIC / Cyberbase / ...
- Collectivité locale
- Lieu d'accueil d'entreprises / Pépinière d'entreprises
- Lieu de culture / animation / bibliothèque
- Entreprise privée d'accueil (bistrot de pays)

Pour le choix des sites d'expérimentation Coop-connect, il faut que les structures porteuses des sites pilotes soit de nature

Type de lieux	Typologie
Télécentre	Lieu plutôt rural ou péri-urbain qui accueille des télétravailleurs permanents. De plus en plus, ces lieux s'ouvrent au coworking et à d'autres usages pour d'autres publics professionnels (fablab, centre de formation pro) ou grand-public (EPN). Porteurs habituels : pouvoirs publics (département, communautés de communes, communes) ou des chambres de commerce dans le cadre d'un projet de développement économique d'un territoire.
Espace de coworking	C'est un lieu de travail collaboratif, en général porté par une communauté d'utilisateurs travailleurs indépendants (géré par une entreprise ou par une association). Plutôt urbain, à transférer aux zones rurales habitées par des « rurbains ».
Espace public numérique	Prévus pour un usage de formation et d'e-inclusion, ces espaces permettent de se poser lorsqu'on est en mobilité. A condition d'être équipés d'une connexion à l'Internet et de prises électriques.
Pépinières d'entreprises et incubateurs	Ces lieux sont des structures dédiées à la création d'entreprises (réservées aux « jeunes pousses » pour les incubateurs) avec des services associés liés à cette activité. Ils peuvent aussi regrouper des activités liées à l'artisanat ou à l'industrie. Ces lieux sont en général portés par des collectivités locales, des chambres de commerce ou des universités/écoles. Certaines pépinières réfléchissent au développement d'activité de coworking.
Centres d'affaires	Lieu professionnel de location de bureau (comme Regus ou Multiburo) accompagné de plus ou moins de services. Contrairement aux espaces de coworking, ces lieux n'offrent pas les avantages d'une communauté de travailleurs, même quand ils mettent l'appellation de coworking en avant. Ces lieux sont plutôt urbains.

différente selon les sites, afin d'élargir l'exploration du modèle

Des acteurs / structures clés porteurs de projets

Pour que le projet soit porté localement, il doit répondre aux problématiques des différents acteurs du territoire.

Les territoires sur lesquels des projets en cours allant dans le sens de Coop-connect seront identifiés sont privilégiés.

Il peut s'agir par exemple :

- d'un projet de délocalisation partielle d'administration (rapprochement des usagers),
- d'un projet d'entreprise de création de tiers-lieux ou de charte de développement du télétravail
- d'un projet d'une collectivité de création d'un lieu pour les entreprises (pépinière,...), de réhabilitation d'un lieu, d'amélioration des e-services

Un potentiel quantitatif

Il est indispensable de localiser les sites pilotes dans des zones dans lesquelles le potentiel d'utilisateurs sera suffisant.

Une densité de population suffisante

La densité du territoire sera un des critères de choix dans la mesure où la densité, dans des conditions favorables, crée une certaine émulation et offre une plus grande opportunité statistique d'utilisateurs potentiels.

Quels repères ?

et des atouts et handicaps de chacune d'elles.

- d'un projet associatif de création de lieu de convivialité intergénérationnel.

Une capacité des acteurs du territoire à travailler ensemble

Il s'agit là plutôt d'une non-contre-indication. Les territoires connus pour leur difficulté voir leur impossibilité à amener des projets communs collectifs pour des raisons politiques ou de personnes seront exclus.

Les territoires identifiés dans lesquels les acteurs ont l'habitude de travailler de manière transversale seront privilégiés. C'est le cas tout particulièrement des **Parcs naturels régionaux**, territoires dans lesquels des acteurs variés sont regroupés au sein d'un Syndicat mixte. Les Parcs ont été particulièrement associés à la présente étude.

La distance temps maximale entre tous points du territoire de référence concerné est de 20 minutes en heure de pointe.

La population minimale nécessaire correspond à une commune de 5 000 habitants et à un bassin de vie de 20 000 habitants.

La densité est une donnée quantitative mais c'est plus de manière qualitative que nous l'évoquons ici. Il s'agira de renseigner selon le territoire, les opportunités / faiblesses de la quantité de population concernées par le projet.

Nous éviterons les zones dites « creuses » à moins qu'un pôle d'une dynamique très particulière y soit associé.

La problématique des transports pendulaires / ou embouteillages rurbains...

Les zones de difficultés du transport pendulaire constituent notre piste prioritaire de sources d'usagers potentiels pour les tiers-lieux ruraux et péri-urbains.

Une approche (descendante) peut consister à analyser le territoire afin d'identifier les espaces majeurs de problématique de migration pendulaire

(hors zones littorales et inter-urbaines) pour des activités tertiaires / bureau. Une vision d'ensemble ou basée sur une expérience de terrain (discussion avec les acteurs du territoire) est dans un premier temps suffisante. L'analyse des migrations pendulaires à l'intérieur de chaque pôle relèverait, elles, de projets de lieux urbains qui ne font pas l'objet de notre étude.

Les sites pilotes devront à priori être situés dans des zones de proximité relative d'un grand pôle d'emploi ou d'un pôle d'emploi identifiés ci-dessous. Une analyse/connaissance plus fine du territoire au cas par cas sera ensuite nécessaire.

2- Quelle localisation géographique ?

Répartir les sites sur le territoire régional

S'agissant de sites d'expérimentation pouvant servir de « modèles », il semble intéressant que deux sites ne soient pas implantés sur le même département, sur la phase test. Cela nous permettra d'explorer l'intégration de politiques territoriales différentes, en lien par exemple avec le déploiement des e-services mené par le département et des e-administrations.

Prendre en compte l'équipement du territoire en fibre et réseau très haut débit

La région PACA est déjà partiellement équipée d'une desserte très haut débit via la fibre optique ou d'autres procédés. C'est le cas de certaines zones d'activités par exemple. Il est utile de nous intéresser au RIP (réseau d'initiative public) très haut débit dont la première phase se terminera fin 2014.

Avant de parler de ramification jusqu'au FTTH (jusqu'aux habitations), il est intéressant d'explorer les zones de desserte actuelles, l'usage qu'il en est fait, les potentiels non exploités. Ce point pourrait faire l'objet d'une étude à part entière, ce qui n'est pas notre sujet, mais il sera présent dans le choix des sites/cas étudiés.

Prendre en compte les schémas territoriaux d'aménagement

Les sites pilotes devront être situés sur des territoires identifiés dans le cadre de projets et schémas de territoire départemental ou régional, puis local.

Plusieurs thématiques seront à explorer dont le SCoT et les dynamiques économiques / projets de développement majeurs.

Synthèse des critères

- Une communauté-de base : l'esprit 'co' indispensable
- Une /des structures auxquelles adosser le projet
- Des acteurs / structures clés porteurs de projets
- Une capacité avérée des acteurs du territoire à travailler ensemble
- Un potentiel quantitatif (au moins 5 000 à 20 000 habitants/ difficultés transport / des besoins formulés)
- Une répartition des sites pilotes sur le territoire régional
- La prise en compte des schémas départementaux et régionaux d'aménagement.

Analyse du contexte régional et de l'existant

Lieux de services connectés existant en PACA : quel maillage, quelle opportunité pour développer des tiers-lieux ?

Il existe en PACA de nombreux lieux d'accès à des services connectés pour les professionnels et les particuliers. Ces lieux sont plus ou moins formalisés, ils ont plus ou moins de moyens et sont plus ou moins ouverts.

Ils ne sont actuellement pas facilement identifiables pour les usagers.

[Néonomade](#) est actuellement la base de données de référence des télétravailleurs cherchant des espaces de travail connectés plus ou moins ouverts. La recherche en ligne dans cette base de données (qui n'est pas exhaustive mais qui est très utilisée par la communauté des coworkers ou les télétravailleurs) montre qu'en PACA les zones rurales ou périurbaines n'offrent quasiment pas d'espace de travail identifié comme accessible.

Quelques extraits :

- Requête pour Pertuis 84 / bassin de vie d'Aix-en-Provence, propositions sur Aix-en-Provence soit pas moins de 25' et Marseille
- Requête pour Manosque 04 > Ville centre bassin de vie de Manosque, propositions pour Peipin 04, Aix-en-Provence, Brignoles soit pas moins de 50 Km et 30 minutes.
- Requête pour Saint-Rémy-de-Provence, propositions sur Avignon 20 km, 30 minutes, Salon de Provence 40 km, 45 minutes, 49 km, 50 minutes

A quelques exceptions près, il n'y a actuellement quasiment pas de possibilités référencées en zone rurale ou péri-urbaine.

Pendant la durée de la pré-étude, un espace de coworking privé a vu le jour au centre de Gap. Il est situé dans l'hyper-centre de Gap. Il s'agit donc d'un tiers-lieux urbain mais dans un département rural.

Quelle accessibilité informationnelle des services (existants) ? Comment et avec quelle facilité les besoins et les offres de services de tiers-lieux se rapprochent-ils ?

Il n'y a non seulement que peu d'offre en zone rurale mais surtout pas de communication cohérente centrée sur les usages et les besoins des usagers.

Structures de développement numérique

Les dispositifs orientés jeunesse, e-inclusion, grand public.

Répartition

ERIC (Espace réseau internet citoyen)

Labellisés par le conseil régional PACA, on compte environ 150 ERIC répartis sur tout le territoire régional⁵.

Cyberbases

Cyberbase est un label de la Caisse des dépôts et Consignations⁶, ils sont situés essentiellement en zones urbaines.

Pas de cyberbases, dans les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence.

7 dans les Alpes maritimes, sur la côte dont 5 à Nice, 2 région de Grasse : Le Cannet, Auribeau-sur-Siagne), 8 dans les Bouches-du-Rhône, plutôt bien réparties dont Marseille, La Ciotat, Saint-Martin-de-Crau, Arles, Saint-Gilles, Chateaufort, Tarascon, Saint-Rémy de Provence. Dans le Var, il sont situés sur la zone littorale (17 espaces, 15 en zone littorale sauf Brignoles, Le Luc). Dans le Vaucluse, 5 espaces maillant le territoire nord : Apt, Carpentras, L'Isle-sur-la-Sorgue, Orange, Sault, rien au Sud.

⁵ Rapport étude 2012 réalisée par ARSENIC auprès des ERIC / observatoire des TIC en région.

⁶ Selon données de <http://www.cyber-base.org/institutionnel/trouver/trouverEspace.do> le 25/09/12

Espaces Publics Numériques (EPN)

Netpublic (Délégation aux usages de l'Internet)⁷ : lieux d'accès public à Internet à but non lucratif qui proposent un accompagnement, individuel ou collectif, pour l'apprentissage des outils et usages numériques. Médiathèques, PIJ et BIJ,

Ils sont environ 143 lieux à être labellisés (donc identifiés) dans la Région. 04 : 9 dont Manosque ; 05 : 5 dont Gap et L'Argentière-la-Bessée ; 06 : 32 essentiellement sur la côte + Auribeau-sur-Siagne ; 13 : 43 essentiellement sur Marseille et ses environs + Saint-Martin-de-Crau, Sénas, Salon-de-Provence, Arles, 2 à Châteaufort ; 83 : 37, essentiellement sur Toulon et alentours, Fayence/Montauroux, Lorgues/Le Muy, médiathèque de Brignoles, espace Cyberbase Le Luc ; 84 : 17, dont mission locale d'Apt,

Point-Cyb⁸

Ils sont très nombreux (environ 600) et tournés vers public jeune : PIJ, MJC, Missions locales,... Peu en territoires ruraux.

Département	04	05	06	13	83	84	Total
ERIC							150
Cyberbases	0	0	7	8	17	5	37
Espaces Publics Numériques	9	5	32	43	37	17	143
Point-Cyb	4	8				21	600

⁷ Selon données de <http://www.netpublic.fr/net-public/espaces-publics-numeriques/repertoire-national/> le 25/09/12

⁸ Selon données sur http://www.crijpa.com/Marine/pages/pagespro/reseau|pro/pro_pointcyb.htm

Les dispositifs orientés e-administration et e-services

Les relais de services publics (RSP)¹⁰ :

04	05	06	83	84
Annot	Aiguilles	Clans	Aups	Avignon
Barcelonnette	Argentière-la-Bessée	Menton	Barjols	Mormoiron
Bauvezer	Embrun	Plan du Vars	Fayence	Sault
Entrevaux	Gap	Puget-Théniers	Hyères	
Motte-Turriers	Guillestre	Roquebilliere	La Garde	
Saint-André les Alpes	Laragne	St André la Roche	La Seyne-sur-Mer	
Seyne-les-Alpes	Serres	Saint-Auban		
Sisteron	Saint Etienne-en-Devoluy	Saint Martin de Vésubie		
Veynes	Veynes			

Dans les Bouches-du-Rhône (13) : Port-de-Bouc et Marseille seulement.

Les lieux de visio-conférence privatifs

(non ouverts au public)

Nombre de structures publiques, para-publiques ou privées comme la MSA Alpes Vaucluse, l'Université de Gap, les Hôpitaux de Gap, Briançon, les préfectures et sous-préfectures, les antennes du conseil régional PACA, les Parcs naturels régionaux, et quelques communes rurales s'équipent de plus en plus pour leur propre besoins de visio-conférence. Ces organismes, déjà convaincus de l'utilité, de la pertinence de cet équipement, ont franchi le pas ou prévoient de le faire prochainement. Malheureusement, il s'avère que la plupart du temps, cet équipement relativement onéreux n'est utilisé que très occasionnellement. Il est utilisé en interne dans leur propre réseau mais n'est pas accessible à d'autres publics. Pour optimiser ces équipements, organisation, formation, marketing / communication vers les usagers potentiels sont indispensables pour que cela fonctionne.

Un travail de réflexion pour optimiser mais se pose le problème de l'organisation de l'accueil et de la neutralité du lieu (pas de documents ou objets confidentiels) pour rendre accessible le service.

¹⁰ <http://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/relais-services-publics-labellisation-lancee.html> ; <http://www.adrets-asso.fr/?-Maisons-de-Services-Publics-Relais->

05- Hautes Alpes : Points visio- rendez-vous



Le conseil général des Hautes-Alpes a mis en place un réseau de lieu de visio- rendez-vous visant à améliorer l'accessibilité des services publics à distance. Une petite vingtaine de lieux répartis sur le territoire ont été équipés. Quand l'ADLS n'était pas disponible, le conseil général a souscrit une ligne SDSL.

Les lignes ADLS simples mais dédiés coûtent 30 € par mois en fonctionnement, pris en charge par le département.

Chaque lieu a bénéficié si besoin d'un package d'équipement pour le matériel informatique, web caméra et mobilier pour environ 1500 € à

2000€). Le système s'appuie ensuite sur le personnel et les locaux existants des lieux d'accueil ayant la compétence / mission d'accueil, d'information, d'accompagnement. La maintenance est assurée par le personnel / contrat du conseil général 05 qui a aussi pris en charge le développement du logiciel de prise de rendez-vous et de web communication sécurisée.

La mise en place de ce programme a nécessité le travail d'une personne chargée de mission durant 3 années à mi-temps, assistée d'une deuxième personne et d'un technicien informatique.

La recherche de lieux partenaires a été réalisée sur 18 mois à partir d'un appel à candidature.. Si l'idée était bien accueillie, la nécessité de changer les façons de travailler et d'adapter l'accueil a nécessité du temps (faible réactivité).

Trois années après le démarrage de l'opération, le contrat logiciel est en renouvellement.

Le cahier des charges va évoluer pour permettre une meilleure interopérabilité.

(Actuellement web communication possible uniquement entre points-visio équipés par le même logiciel avec les même codes d'accès partenaires et agents) et flux trop lourd.

Cela permettrait que chaque lieu puisse proposer une optimisation de la ligne et de l'outil pour d'autres usages complémentaires, en particulier pour les professionnels.

Les dispositifs orientés développement économique et développement durable

Parcs naturels régionaux (PNR)

Les Parcs naturels régionaux, connus comme des 'laboratoires de développement durable' devraient s'être emparés de ce sujet du numérique au service des développements économique, durable des territoires. Certains Parcs de territoires très ruraux du centre de la France ont une réflexion et des actions plus avancées sur le sujet.

Les Parcs naturels régionaux de PACA indiquent porter un intérêt pour ce sujet d'actualité mais ne mettent globalement pas en œuvre du projet spécifique relatif à ces sujets (mis à part le Luberon) et uniquement en expérimentant sur les points visio-réunion pour leur travail interne.

Quels sont les projets spécifiques TIC / télétravail / coworking portés actuellement par les PNR en PACA ?

- Alpilles (13) : Pas de projet spécifique. Intérêt pour le sujet.
- Camargue (13) : Pas de projet spécifique. Intérêt pour le projet.
- Luberon (04-84) : projet 3 points de visio / pôle d'excellence rurale / Forcalquier, Apt, La Tour d'Aigues .
- Queyras (05) : Etude sur le télétravail, besoins et opportunités potentiels.
- Verdon (04-83) : Pas d'information.
- Pré-Alpes d'Azur : Pas d'information.

Pépinières d'entreprises¹¹ :

On compte 30 pépinières d'entreprises en PACA selon liste du réseau REPERES¹²

- 04 : Sisteron
- 05 : Veynes, Briançon et L'Argentière, en cours de création, Gap
- 06 : Nice, Grasse
- 13 : Châteaurenard, Miramas , Fos, Istres, Meyreuil, Aubagne, Aix, Marseille, Vitrolles
- 83 : Draguignan, Toulon
- 84 : Avignon / Montfavet, Carpentras : Valréas, Pertuis.

Ces structures d'incubation de nouvelles activités gérées par des sociétés privées sont à priori un interlocuteur privilégié pour une ouverture à de nouveaux modes de développement d'activités connectées. Leur culture de l'accueil est très 'normée'. Ils ont une bonne connaissance du tissu économique et de l'entreprise.

Comités de Bassin d'Emploi (CBE)

Les comités de bassin d'emploi ou comités d'expansion économique s'intéressent eux aussi à cette question. Ils sont en contact avec de nombreux créateurs d'entreprises et indépendants qu'ils accueillent et

¹¹ <https://sites.google.com/a/reperes.pro/reperes-paca/>

¹² <https://sites.google.com/a/reperes.pro/reperes-paca/system/app/pages/search?scope=search-site&q=veynes>

accompagnent dans leur projet. Ils animent un réseau, organisent réunions, formations ou ateliers thématiques. Certains portent des projets spécifiques :

- Projet du CBE de Pertuis¹³ : collectif Economie sociale et solidaire / projets à vocation coopérative.
- Projet CBE d'Apt¹⁴ : Pôle d'excellence rurale « Besoin de bouger, envie de rester » / développement de points visio / réseau de télécentres sur le Territoire du Parc naturel régional du Luberon à Apt, La Tour d'Aigues (CCLD) et Forcalquier (Mairie UESS).

En regardant globalement, on voit qu'il existe déjà une base intéressante de maillage du territoire de lieux d'accueil grand public ou des professionnels permettant un accès gratuit ou peu cher à des services numériques, des formations, ainsi qu'une diversité de structures et d'acteurs engagés à apporter du service sur leur territoire (Office de tourisme, services publics administratifs sociaux ou pour l'emploi, mairies). A l'heure de la transmission de plus en plus importante des compétences des communes vers les communautés de communes, et des discussions sur la fusion des instances régionales et départementales, ils sont autant d'appuis territoriaux pour créer de nouveaux espaces aux rôles nouveaux. Parmi eux, actuellement peu sont tournés vers le monde professionnel.

La Région a labellisé certains d'entre eux, les ERIC. Ils sont tous un outil potentiel de développement d'une politique territoriale visant à développer les possibilités de télé-activités tant professionnelles qu'autres.

Porteurs / gestionnaires

Dans les territoires, les acteurs en charge du développement économique, de l'accompagnement à l'emploi et à l'activité sont plutôt bien identifiés.

En milieu rural, c'est souvent déjà une seule structure multi-compétences, souvent la communauté de communes, qui porte ces compétences. Plus ou moins dynamiques face aux besoins réels des actifs du territoire pour des raisons politiques, budgétaires ou autres raisons, elles sont parfois complétées par des initiatives privées, sous forme associative (loi 1901) principalement, pour assurer une partie de ces missions.

Cette structure mobilisatrice de fonds publics pour l'équipement et le fonctionnement de services publics connectés offre un point d'appui important pour le déploiement de Coop-connect mais est soumise à la lourdeur administrative et au fréquent manque de réactivité d'une collectivité. Il s'agit encore dans la plupart des territoires de réaliser un travail de sensibilisation pour convaincre les élus de l'utilité d'une exploration des besoins/potentiels sur leur territoire.

Parallèlement à cela, des porteurs privés, impliqués à titre personnel peuvent offrir un service professionnel de bureaux partagés, sous contrainte d'une opportunité de locaux et d'une connexion très haut débit performante. Dans ce cas, un partenariat public / privé (= une facilitation de la collectivité pour les démarches auprès des fournisseurs d'accès et pour trouver du foncier accessible) est la formule actuelle et une première étape de création d'une communauté d'usage de base.

Les porteurs privés jouissent de l'avantage d'une lourdeur administrative moindre, les structures public du levier de l'appui politique dans les démarches qui peut s'avérer faire gagner du temps.

L'appropriation du sujet par les élus locaux est donc déterminante.

¹³ <http://www.cbesudluberon.com/ESS.html>

¹⁴ <http://www.cbe-apt.com/>

Le rôle que peuvent jouer les ERIC dans le déploiement de tiers-lieux de travail connecté

Les ERIC en tant que tels ne nous semblent pas les structures les plus adaptées pour développer un service professionnel du type Coop-connect. Ils sont tournés vers l'e-inclusion, la formation, l'accompagnement à l'emploi essentiellement avec donc une dimension principalement sociale. L'accueil du public professionnel utilisant les TIC pour son activité n'est pas son cœur de cible.

Si l'intérêt d'une certaine mixité est ressenti par la plupart de nos interlocuteurs, la 'différence des publics apparaît à la plupart comme un obstacle important à l'utilisation d'un même lieu au même moment ou du même matériel.

Néanmoins, nous avons pu voir qu'en territoire rural ou naturel en PACA, l'ERIC n'est souvent pas seulement ERIC mais aussi déjà un lieu cumulant diverses missions et compétences plus larges.

Dans chaque lieu volontaire, un petit travail sur l'optimisation de l'existant (lieu, matériel, connexion) parallèlement à une sensibilisation des élus et à une enquête de besoins ou d'envie auprès de la population permettrait de mieux tester le potentiel.

L'appel à manifestation d'intérêt lancé courant octobre auprès des ERIC a donné lieu à une quinzaine de retours et contacts, dont la moitié sont urbains¹⁵. Quelques entretiens téléphoniques et des visites sur site ont montré dans la plupart des cas (ruraux) que les gestionnaires n'ont pas ou peu connaissance de publics potentiels identifiés pour fréquenter un lieu Coop-connect.

Aussi, un questionnaire à la population via les bulletins municipaux, constituerait une première étape indispensable à l'avancement du projet.

Le formulaire <http://www.surveymonkey.com/s/enquete-nationale-teletravail> peut être utilisé et les résultats pour un territoire donné demandé à lbmgworklabs nathanael.mathieu@lbmg-worklabs.com

L'animateur d'un ERIC possède un certain nombre de qualités requises pour 'concierger' un tiers-lieux : accompagnement technique aux TIC, présence sur le lieu, habitude de l'accueil, montage de projets,...

Les travailleurs connectés ont la plupart du temps besoin d'abord d'une connexion, d'un copieur/scanner, d'un lieu où les communications par téléphone mobile passent bien. Ce sont des services auxquels ils ont facilement accès depuis leur domicile.

Les ERIC (espaces publics) sont rarement des lieux esthétiquement conviviaux et agréables. Ils sont au mieux fonctionnels. Or l'identité du lieu nous semble une des conditions de la bonne fréquentation.

Un petit espace 'pro' et convivial à l'identité différenciée peut être facilement envisagé dans certains ERIC dont les horaires d'ouverture sont relativement larges.

Créer une offre, animer (programmation), communiquer.

La programmation d'un programme de mini-rencontres professionnelles est souvent plus du ressort des pépinières d'entreprises, des comités de bassin d'emploi qui le pratiquent déjà.

¹⁵ Voir liste en annexes

L'esprit 'co' : Quels 'coopérateurs' identifiés en PACA hors zones urbaines ?

Coopératives d'activité et d'emploi, SCIC et SCOP

Hors Marseille et grandes villes, nous n'avons répertorié que deux coopératives d'activité et d'emploi (Mozaïc à Digne, Co-odyssée à Chorges).

Les SCIC et SCOP (Société coopératives et participatives) centrées sur des thèmes comme la communication et les TIC nous intéressent aussi potentiellement.

La délégation régionale PACA de la fédération des SCOP et SCIC regroupent 220 structures ¹⁶. Dans le domaine de la communication, www.focom.coop, www.lacom.coop, www.made-in-scop.coop

C'est à notre niveau les seuls repères formels relatif à l'esprit coopératif.

Le développement de ce type de structure nous paraît particulièrement pertinent pour les tiers-lieux pour plusieurs raisons : elles permettent le partenariat public-privé et elles peuvent intégrer des participations publiques. Les salariés sont impliqués pleinement dans sa gestion et perçoivent directement une partie des bénéfices de leur travail en plus de leur salaire, gage d'engagement et responsabilisation partagée.

Pour plus d'information sur les SCOP : <http://www.les-scop.coop/sites/fr/les-scop/culture-scop/publications>

¹⁶ <http://www.les-scop-paca.coop/>

Autres organismes « co »

Il existe aussi en PACA le « CRESS PACA » : Chambre régionale économie sociale et solidaire anciennement (Groupement régional de la coopération, de la mutualité et des associations)¹⁷, Innovation nouveaux usages, nouvelles pratiques qui peut être un point d'entrée adapté.

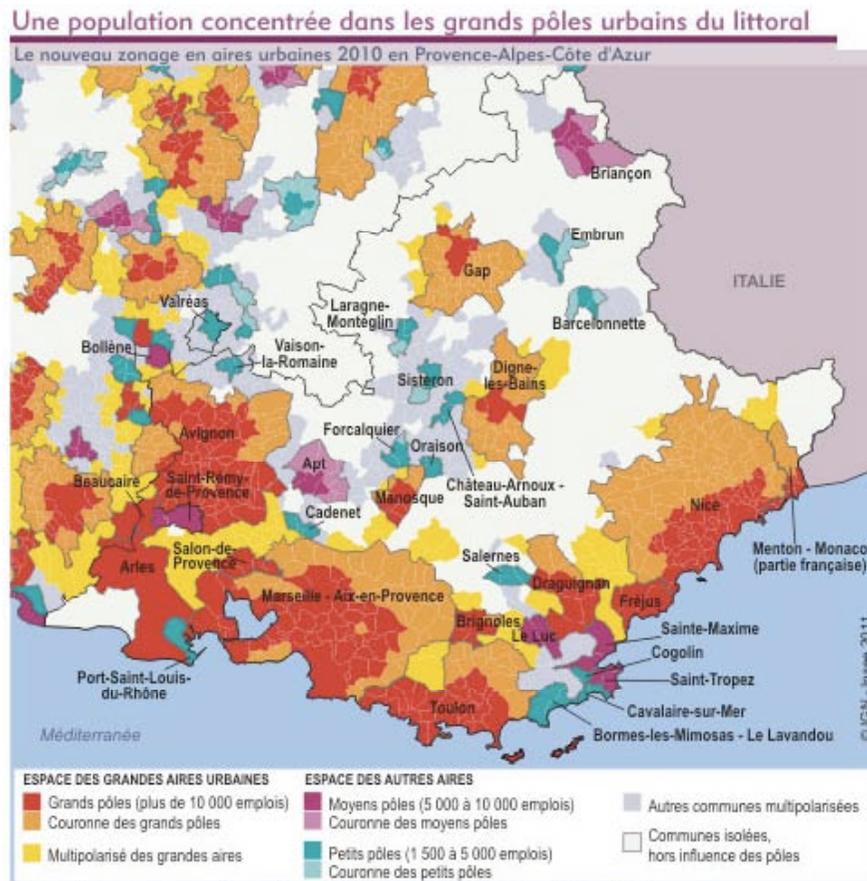
Une recherche plus fine d'informations sur le terrain pourrait amener des éléments très utiles dans des zones pré-identifiées. A réaliser éventuellement dans une deuxième étape.

L'implication dans la gouvernance des lieux est une clé de succès.

¹⁷ <http://www.cresspaca.org/ess-enjeux-innovations.html>

Un potentiel quantitatif, densité / besoins

La carte ci-dessous donne en un coup d'œil une idée générale de la problématique en PACA.



Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010, recensement de la population 2008

La population et les grandes aires urbaines sont concentrées sur la zone littorale et la vallée du Rhône. Les couronnes des grands pôles s'étendent dans l'arrière Pays sur des distances relativement importantes allant jusqu'à 60 km. La pression foncière et les coûts du foncier incitent en particulier les familles avec enfants à se mettre au vert dans l'arrière pays.

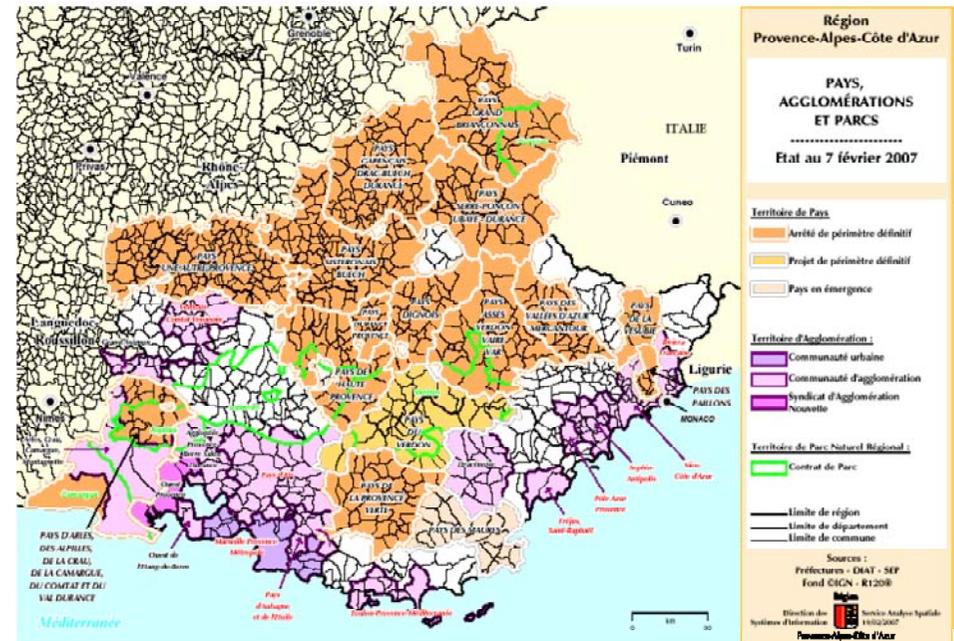
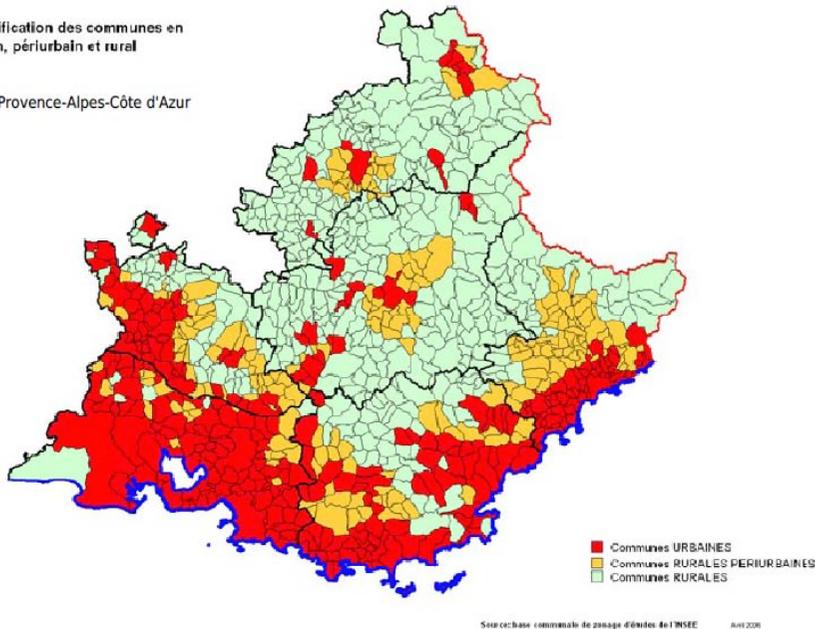
Gap, Digne et Manosque et en second lieu Briançon, Apt, Bollène et Saint-Rémy-de-Provence constituent d'autres pôles en dehors du schéma général.

En découlent entre autres les problématiques de transport pendulaire que nous connaissons. L'ambition de réduire à 20 minutes (aller) le temps de transport domicile – travail pour les personnes travaillant devant un ordinateur peut sembler inaccessible au travers du développement d'un maillage de télécentres ou tiers-lieux en proximité des domiciles autres lieux de services des familles en particulier.

Territoires de projet des zones rurales et péri-urbaines en PACA ?

Classification des communes en urbain, périurbain et rural

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le projet Coop-connect concerne en particulier les territoires organisés type Pays mentionnés en orange et les PNR.

L'organisation territoriale des compétences liées au développement économique et à l'emploi veut que d'autres territoires puissent être concernés). Dans les Bouches-du-Rhône par exemple, nombre de communes sont identifiées par l'INSEE comme urbaines, les habitants actifs y sont essentiellement des travailleurs 'urbains' mais les communes villages et petites villes restent situées dans des zones naturelles et agricoles encore importantes. Ce sont des zones que nous qualifierons de péri-urbaines éloignées.

Prise en compte des schémas départementaux et régionaux d'aménagement numérique

En regardant de manière succincte le contexte régional et local et de l'existant à partir de données récoltées dans les services des collectivités on peut faire ressortir quelques pistes quant à des territoires qui pourraient être prioritaires pour la démarche.

La traduction des politiques départementales d'aménagement numérique des territoires au travers des schémas départementaux d'aménagement numérique, ne sont pas accessibles dans les Bouches-du-Rhône ni dans les Alpes Maritimes.

Localisation

La présente recherche prend en compte le schéma d'aménagement numérique régional très haut débit pour "**profiter**" des équipements et réseaux en place ou en voie de l'être pour **optimiser leurs utilisations** dans le sens du développement durable, de l'amélioration de la qualité de vie au quotidien, offrir de nouvelles alternatives de modes de vie.

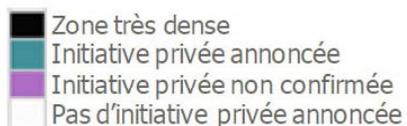
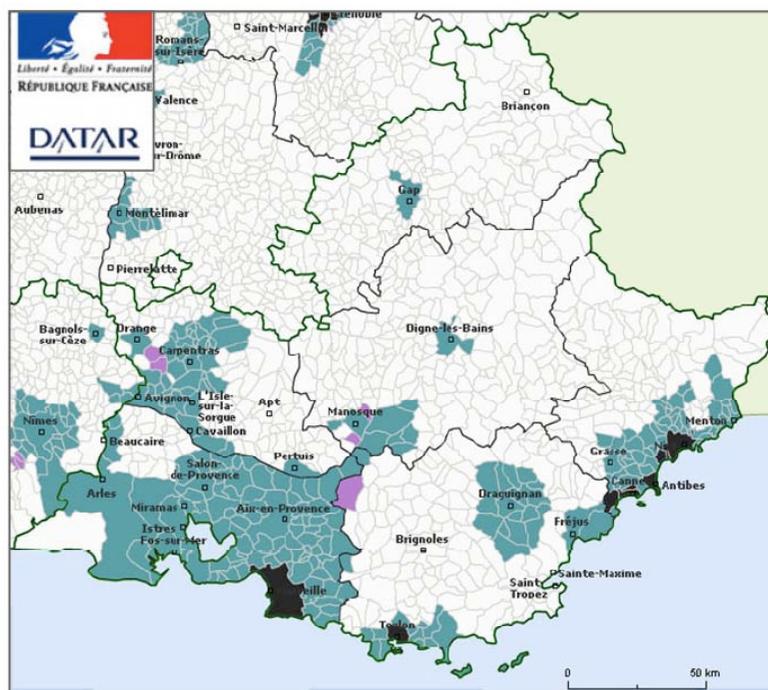
La superposition des carte de densités de population la cartographie du schéma de l'équipement fibre FTTH (fibre jusqu'au domicile) laisse apparaître des territoires à la fois relativement denses (territoires péri-urbains) dans lesquels les opérateurs en FTTH ne prévoient pas de déploiement avant 2020). Les schémas départementaux d'aménagement numérique prévoient des alternatives souvent coûteuses pour la collectivité afin de compenser un tant soit peu les zones creuses qui ne seront pas desservies par la fibre.

Les habitants et travailleurs connectés de ces territoires se heurteront à la difficulté voir l'impossibilité de travailler depuis leur territoire, et se trouveront confrontés à la lourde problématique des transports sans alternatives autres que de la migration (pendulaire ou de domicile).

La facilitation de l'émergence de tiers-lieux dans ces espaces est prioritaire.

Cartographie du schéma projeté de l'équipement fibre / très haut débit FTTH de la Région PACA à l'horizon 2020

Communes couvertes par les opérateurs en FTTH à horizon 2020 (annonces AMII)



Des zones d'intérêt potentiel

Le pôle de Saint-Rémy-de-Provence, massif des Alpilles constitue un pôle de 5000 à 10 000 emplois. La cartographie FTTH projetée à 2020 montre un "trou" dans cette zone. C'est aussi le cas du centre Var, du Pays d'Apt, du Briançonnais entre autres. Aussi, il nous semble intéressant d'explorer ces territoires pour y trouver des porteurs potentiels de projet de site pilote Coop-connect.

Les grands types de problématiques

Les discussions avec les acteurs des territoires régionaux nous ont permis de mettre en avant trois grands types de problématiques

- Zones urbaines avec importante problématique de transport pendulaire (Cas de Pertuis)
- Zones rurales ou petites villes avec forte activité touristique saisonnière et faible activité économique non saisonnière, pluri-activité des professionnels. (Cas de Briançonnais & Ecrins)
- Zones rurales ou petites villes avec faible activité économique à dynamiser (Laragnes)

Toutes les combinaisons sont probablement représentées sur le territoire régional.

Les schémas de développement économiques en PACA dans les territoires naturels ou ruraux :

« L'espace rural et le massif des Alpes du sud apparaissent toujours comme des territoires fragiles auxquels doivent être appliqués des politiques spécifiques de diversification du tissu socio-économique, de gestion de l'espace et de maîtrise foncière, d'organisation des services, publics, de renouvellement des produits touristiques. »¹⁸

Quelques dynamiques existantes et les politiques de développement en cours dans les domaines des TIC en zones rurales.

Il s'agit ici d'un tour d'horizon rapide, mettant néanmoins en avant quelques grandes dynamiques et politiques à l'œuvre sur le territoire régional au niveau économique et TIC.

Communautés de communes et Pays et PNR

Le PNRL a établi un partenariat avec le Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Apt (CBE) sur un des volets du Pôle d'Excellence rurale (PER) « besoin de bouger, envie de rester » dont celui-ci est porteur. L'objectif du PER est de répondre aux besoins du territoire en matière de mobilité.

Le volet « envie de rester » (comment favoriser les échanges en évitant de se déplacer) fait l'objet du partenariat entre le PNRL et le CBE. Son objectif spécifique est de développer sur le territoire du Parc, puis ensuite entre les PNR de la Région PACA volontaires, un réseau de visiocentres dotés d'un minimum d'un équipement de visioconférence.

Cela induit des questions relatives aux usages de ces équipements et aux choix techniques à opérer.

Les sites partenaires (l'Université européenne de senteurs et des saveurs (UESS), à Forcalquier, les communautés de communes du Pays d'Apt et du Pont-Julien, la communauté de communes Luberon-Durance, la commune de la Bastidonne, le PNRL et à travers lui l'ensemble des parcs naturels régionaux de PACA (Alpilles, Camargue, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon) prêts à s'équiper en visioconférence, dans leurs démarches réfléchissent aux usages escomptés en matière de visioconférence, solutions techniques et matériel envisageables : reconnaissance des potentiels et contraintes matérielles des lieux, exploration des différents usages possibles de la visioconférence.

La prise en compte des incidences des contraintes matérielles et techniques sur la qualité de la transmission espérée, sur l'aménagement des locaux et les équipements à privilégier, les préconisations éventuelles tenant compte des usages escomptés les recommandations pratiques en matière de fonctionnement, d'assistance et de maintenance sont au cœur des préoccupations dans l'étape actuelle d'avancement (2012-2013).

Nous espérons que l'intégration de ces données de réflexion portera ses fruits pour réunir les conditions pour que ces nouveaux points de visio conférence soient optimisés et mutualisés.

Autres territoires de projet

Pour le déploiement de ce type de projet, un territoire inférieur à cette échelle ne nous semble pas pertinent.

(20 minutes maxi autour du lieu de visio.)

¹⁸ http://www.europe-en-paca.eu/fileadmin/documents/Europe-en-PACA_Programmes-Operationnels/DRDR_PACA_V4_24_fevrier_2010.pdf

Analyse des tiers-lieux existants qui fonctionnent : à chaque territoire son modèle !

Introduction

Coop-connect est née d'une réflexion autour des modèles des télécottages Suédois et Hongrois qui ont émergé dans les années 85-90. Ces lieux intégrés dans un réseau, enracinés dans l'initiative locale infothèque, éducation, formation, centre de services pour la collectivité et l'entreprise lieu local de travail pour les personnes résidant loin de leur entreprise.

Nous avons sélectionné quelques tiers-lieux caractéristiques dont il nous semble intéressant d'analyser l'expérience.

Nous remercions les structures sollicitées à qui les entretiens que nous avons menés ont demandé du temps afin de répondre à nos questions relativement précises. Elles concernaient tant les porteurs du projet, le fonctionnement, le personnel et ses compétences, que la localisation, le bâtiment, les équipements technique, l'aménagement, le financement, les services,...

Nous espérons que ce travail pourra bénéficier à toute la communauté des porteurs de projets de tiers-lieux et aux gestionnaires de lieux d'e-services publics qui pourraient envisager un élargissement de leurs compétences.

L'étude approfondie du retour d'expérience de tiers-lieux existant ailleurs en France et dans le monde nous donne des éléments importants pour la création ou l'amélioration de tiers-lieux pour les professionnels en zone rurale.



Le cas du réseau de télécentres Soho-solo dans le Gers

Le cas du Gers nous intéressait à plusieurs titres : le département est très rural et relativement peu peuplé ; il s'agit d'un réseau de lieu au maillage régulier.

> Entretien avec Romain Bilowus, responsable du projet à la CCI & recherches internet

Présentation

Le réseau de 8 télécentres du Gers est un des éléments du dispositif Soho Solo (Solo pour « Small Office Home Office »). Ce dispositif, mis en œuvre par la CCI du Gers, s'adresse aux indépendants pouvant réaliser leur travail par internet, et met à leur disposition une gamme de services et d'infrastructures afin de les accompagner dans leur installation et le développement de leur activité. Il s'appuie sur un réseau de 52 villages d'accueil et 31 villages associés qui s'engagent à mettre en œuvre les meilleures conditions d'accueil pour les « Solo ».

Les télécentres ont ouvert à partir de 2008.

www.soho-solo-gers.com

Qui est l'initiateur ? Qui a été le porteur ?

Initiée par la CCI en 2007 après une phase expérimentale cofinancée par un projet européen et une phase de lancement co-financée par le Conseil Général du Gers et le Conseil régional Midi-Pyrénées, l'initiative Soho Solo vise à accueillir de nouveaux travailleurs indépendants sur le territoire, fédérés autour d'un réseau avec offre de services. Typiquement rural, le Gers regroupe en effet 463 villages, dont la moitié ont moins de 200 habitants.

La démarche visait également à développer une meilleure couverture ADSL du Gers (aujourd'hui couvert à 94%).

Personnel pour le fonctionnement

Le programme Soho Solo dans sa globalité est géré par 5 personnes de la CCI du Gers, dont l'implication varie d'un mi-temps à un 1/10^{ème} de temps.

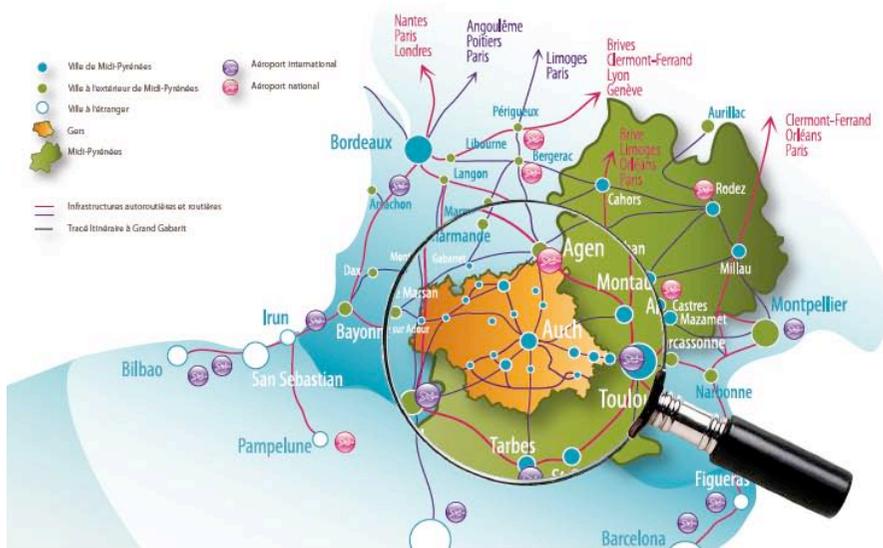
Aucune personne n'est dédiée aux télécentres à proprement parler. La réservation des bureaux se fait via le secrétariat des mairies concernées ou la CCI. La maintenance de l'équipement informatique est assurée par le service informatique de la CCI.

Les bâtiments

Localisation

Le département du Gers, non traversé par une autoroute et ne compte qu'une voie ferrée (Toulouse-Auch) est au cœur de réseaux routiers, ferroviaires et aériens :

- Au Nord : Agen et la future gare du TGV Bordeaux-Paris
- Au Sud : Tarbes, Pau (40 minutes du télécentre de Nogaro)
- A l'Est : Toulouse
- A l'Ouest : Autoroute pour Bordeaux (1h30)



Les 8 télécentres sont répartis de manière équilibrée sur le territoire du Gers et implantés dans des villages partenaires du projet Soho Solo. Comptant 200 à 350 habitants, ils présentent tous l'intérêt de proposer un nombre suffisant de services et commerces, de manière à permettre aux usagers d'aller au restaurant le midi ou de faire leurs courses.



A qui appartiennent-ils ?

Les bâtiments utilisés pour les 8 télécentres sont mis à disposition par les Mairies des villages d'accueil.

Aménagement

L'aménagement a été co-géré par les Mairies et la CCI. Coût non communiqué.

Financement

- Matériel informatique : CCI
- Mobilier : Mairie
- Réseau : CCI

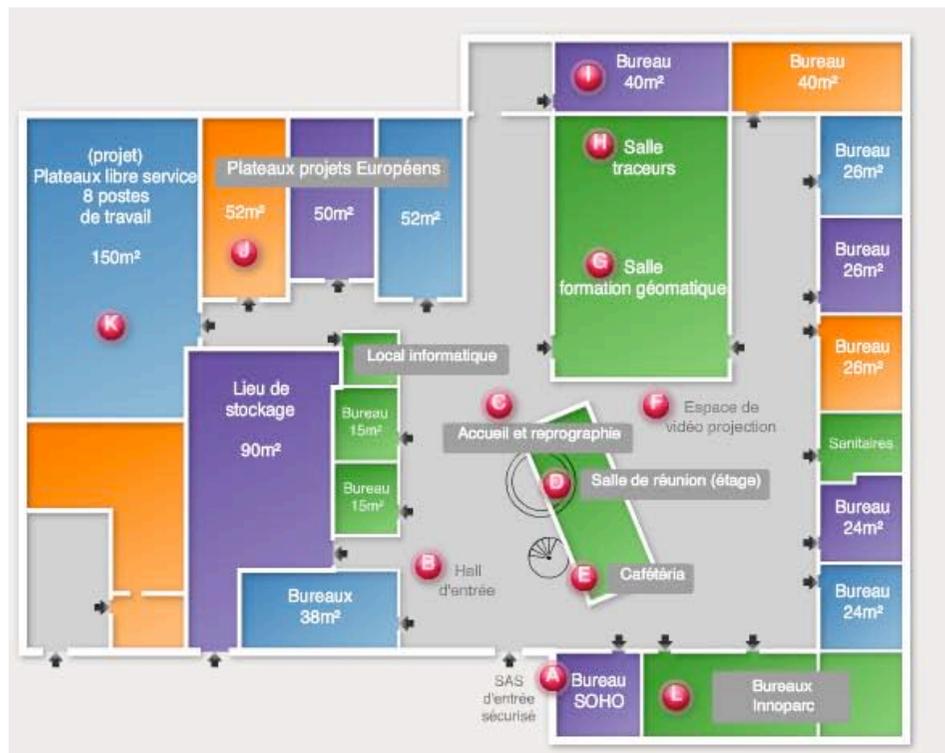
L'équipement est constitué de matériel et de mobilier simple et fonctionnel, au coût modéré.

Configuration

7 centres sont constitués essentiellement de bureaux simples équipés d'une imprimante, de la téléphonie et du wifi, avec des capacités d'accueil variant de 1 à 6 personnes.

Le centre d'Auch, avec une capacité de 8 personnes, est installé dans une pépinière (InnoParc), aux côtés d'un hôtel d'entreprises proposant des bureaux à la location. En complément des bureaux, il offre deux salles de réunion pour 15 et 25 personnes et, depuis peu, un espace de coworking (d'abord pour 3 personnes, puis, considérant son succès immédiat, complété d'un espace pour 6 personnes, lui aussi « pris d'assaut »).

Plan des locaux InnoParc (le télécentre ne représente qu'une petite partie de cet espace)



Accessibilité

- Route uniquement
- Handicapés : oui
- Parkings à proximité : oui
- Bureaux fermés à clef, ouverts à la demande par les secrétaires.
- Horaires : horaires de Mairie. Ouverts de 1 à 4 jours par semaine sauf le télécentre de Auch, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h.

- Proximité d'autres services : en centre de village, restaurants, commerces et services à proximité

Utilisateurs / usagers

Les utilisateurs sont très majoritairement des indépendants, tous membres du réseau Soho Solo (condition pour accéder aux espaces). L'adhésion au réseau est gratuite par un simple formulaire de contact web. La seule condition est d'être indépendant et de travailler avec les TIC. Les domaines d'activité sont très variés : webmasters, photographes, écrivains, journalistes, infographistes...

Tous résident à 10 – 15 km maximum du télécentre fréquenté et y viennent en voiture.

Il n'y a pas de suivi précis de la fréquentation car le remplissage n'est pas l'objectif des télécentres. Ils sont un service parmi d'autres dans un dispositif plus global d'accompagnement des indépendants. Le succès du programme se mesure par d'autres indicateurs tels que :

- Nombre de nouveaux membres dans le réseau par an
- Remplissage des espaces de coworking
- Nombre de participants aux animations
- Nombre d'inscrits aux visites de salons et événements TIC organisées par le réseau.

L'accès aux bureaux et à la salle de réunion est gratuit. Chaque membre a droit à un quota de 1000 feuilles imprimées / mois (vérifiable via un compte personnel attribué à chaque utilisateur lors de sa première visite).

Le coworking est payant (prix d'appel « hors-marché » de 50 € / mois) et réservé aux membres du réseau. Les utilisateurs en font un usage ponctuel chaque semaine.

Les personnes ayant un usage plus permanent des espaces sont identifiées et se voient proposer la location d'un bureau dans l'hôtel d'entreprises de

l'InnoParc d'Auch à raison de 15 € / m² par mois. C'est le cas par exemple de quelques télé salariés de PME.

Bouquet de services

Dans les 7 télécentres simples : bureau, téléphonie, wifi, imprimante.

À Auch :

Bureaux pour 8 personnes

- 2 salles de réunion
- Un espace de coworking
- Espace détente
- 2 PC avec connexion haut débit sécurisée
- système Hot Spot WiFi pour se connecter au haut débit depuis et cartes d'accès WiFi connectables depuis l'ordinateur personnel.
- imprimante, scanner, photocopieur
- armoires qui ferment à clef
- documentation spécialisée et dictionnaires de français et de langues
- pas de service de domiciliation
- parkings vélos et voitures

Gestion accès et réservations

Par téléphone. Pas de planning de réservation commun à tous les télécentres

Pas d'outil de facturation spécifique dans la mesure où l'accès est essentiellement gratuit.

Communication / prospection ?

Quels utilisateurs au départ (communauté de base) : au démarrage les indépendants locaux ont été identifiés via les annuaires de la CCI, puis contactés individuellement pour une présentation du réseau Soho Solo et de l'offre de services attenante.

Budget média très faible. La communication se fait quasi uniquement sur le web car elle présente l'avantage d'être peu chère et surtout la plus adaptée à la cible des indépendants, dont internet est l'outil de travail.

Les indépendants intéressés et résidant en dehors du Gers contactent le réseau spontanément par e-mail pour adhérer.

Budget

Fonctionnement : nc. L'essentiel des coûts de fonctionnement consiste en du temps passé (équipes de la CCI, des Municipalités, du Département et de la Région).

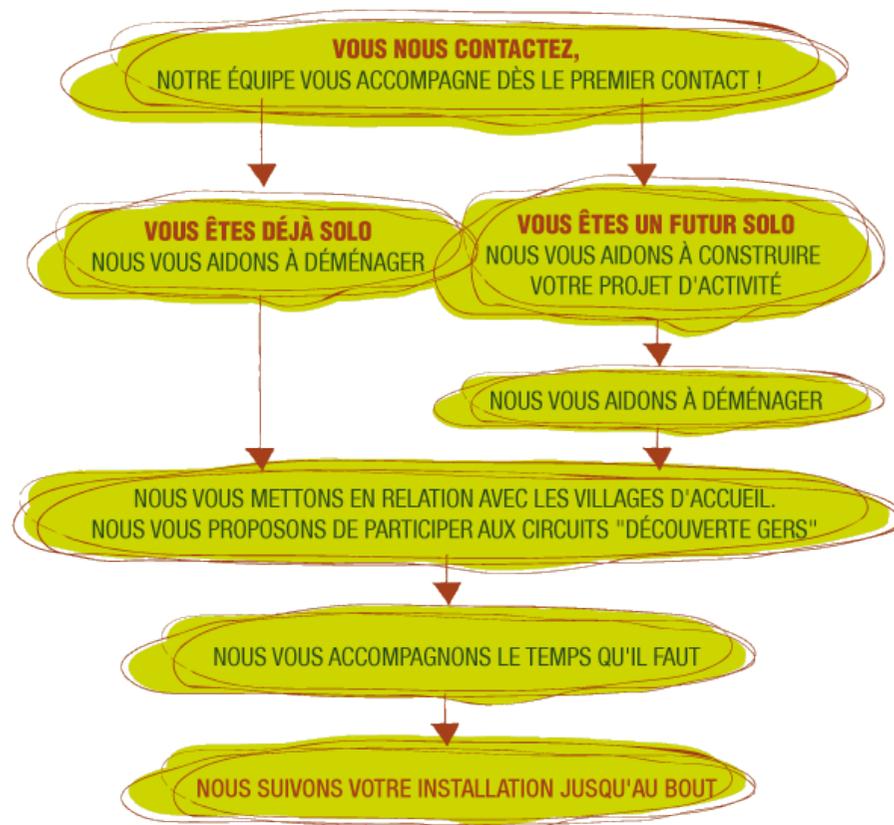
Amortissement investissement : nc

Animation du programme Soho Solo

La CCI du Gers, via le programme Soho Solo, se donne plusieurs missions pour accueillir et soutenir les travailleurs indépendants :

- les aider à créer ou développer leur entreprise (aide au montage de projet, aide à la recherche de financement, appui-conseil pour le développement et la promotion des activités, etc.),
- les mettre en relation avec les villages d'accueil et l'environnement local (identification des services existants, des logements disponibles, de l'accès Internet haut débit, des projets de territoires, etc.),
- leur fournir des informations sur l'économie départementale et régionale.

Elle développe ainsi un ensemble d'animations et services, un accompagnement personnalisé par une équipe d'accueil, un réseau de partenaires et de villages d'accueil pour faciliter l'installation. L'équipe d'accueil est joignable par téléphone (n° vert) ou par un formulaire web. L'accompagnement est gratuit et individualisé.



Un réseau de télécentres

Un réseau de professionnels : « Passeport Entreprendre Soho Solo » regroupant l'ensemble des acteurs du territoire pouvant accompagner le

travailleur indépendant dans toutes ses démarches pour la création de son activité (validation du projet, recherche de financements, choix la forme juridique...).

Un guide des organismes d'appui à l'innovation de la Région Midi-Pyrénées.

Le Club Soho Solo : une fois par mois, organisation de rencontres sur des thématiques adaptées aux entrepreneurs indépendants (prospection, relation client, gestion des conflits, outils collaboratifs...). Format sur une matinée (9h30-12h) avec petit déjeuner, présentation et questions-réponses. Ces rencontres regroupent en moyenne entre 20 et 25 participants. Tous les indépendants du réseau étant identifiés, il est possible de les relancer personnellement par e-mail lorsque les thématiques leur correspondent (par exemple : rencontre sur la propriété intellectuelle pour des réalisateurs ou écrivains) personnellement car on les connaît bien et leurs problématiques.

- Visite d'événements professionnels dans toute la France sur les thématiques des TIC.
- Un intranet collaboratif dédié à la communauté. www.soho-gers.net
- Une Bourse d'échanges : offres de missions

L'ensemble de ces animations et services est financé par la CCI du Gers, le Conseil Général, et la Région. Ils ont vocation à rester gratuits. **A terme le nombre de télécentres sera peut-être réduit car on observe une baisse de demandes pour les bureaux, du fait du nombre croissant d'habitations connectées au haut-débit. A l'inverse, la demande pour les salles de réunions croît (réunion d'équipes, rendez-vous clients...)**

Le réseau Soho Solo compte aujourd'hui 340 membres.

Éléments clefs

- Porté par CCI > réseau départemental. Ne s'adresse qu'aux indépendants mais répond aux besoins du créateur (gratuité, souplesse de fréquentation, services techniques minimum)
- Maillage du territoire / échelle départementale.
- Plus les habitations sont connectées au haut-débit, moins il a de demande de bureau simple
- Importance de l'animation et des rencontres
- Bon attrait de l'espace de coworking (urbain) qui se développe rapidement.
- Déploiement simple avec support public existant pour le bâtiment et le personnel d'accueil
- Outil d'attractivité pour la population (pas pour les grosses entreprises)
- Développe le tissu de services aux entreprises
- Gratuit pour les membres

Vidéos

Témoignages de travailleurs usagers

http://www.dailymotion.com/video/x8ehdi_temoignage-d-une-soho-solo-gersoise_lifestyle#.UMmjmyQccM

http://www.dailymotion.com/video/x8eiq5_temoignage-d-un-soho-solo-gersoises_lifestyle#.UMmkAxyQccM

http://www.dailymotion.com/video/x8ehbo_temoignage-d-une-soho-solo-gersoise_lifestyle#.UMmkUxyQccM

http://www.dailymotion.com/video/x8eivx_temoignage-d-un-soho-solo-gersoises_lifestyle#.UMmkfRyQccM

http://www.dailymotion.com/video/x8ehrz_temoignage-d-un-soho-solo-gersoises_lifestyle#.UMmkohyQccM

http://www.dailymotion.com/video/x8ej0a_temoignage-d-une-soho-solo-gersoise_lifestyle#.UMmkxxyQccM

http://www.dailymotion.com/video/x8ph08_bassoues-village-soho-solo-demain-t_news#.UMmLByQccM

Contexte d'un village du réseau Soho-solo

http://www.dailymotion.com/video/x8ph08_bassoues-village-soho-solo-demain-t_news#.UMmLByQccM

Photos des espaces de travail Soho Solo



Le cas du télécentre de Murat

> Entretien avec Corinne Ibarra, Directrice de la communauté de communes en charge du projet + recherche internet. Entretien avec Stéphane Chalier, chargé d'accueil télétravail recruté en début d'année.

Présentation

Le télécentre de Murat est la référence française d'intégration d'une maison des services, office de tourisme, télécentre, centre de formation dans un même lieu en zone rurale. Ce centre appartenant à un réseau départemental.

Un premier télécentre de 4 bureaux a ouvert en 2007. Une fois celui-ci saturé, le projet d'extension avec un 2^{ème} télécentre a été lancé, et ouvert en décembre 2011.

Qui est l'initiateur ? Qui a été le porteur ?

L'initiateur et porteur du projet est la Communauté de Communes du Pays de Murat.

Le premier objectif du projet consistait à soutenir l'activité économique locale et permettre aux habitants de trouver un emploi via le télétravail. Dans un 2^{ème} temps, il s'est agi d'attirer de nouveaux actifs sur le territoire.

Le télécentre de Murat fait partie du réseau des 10 télécentres CyberCantal, programme impulsé par le Conseil Général avec 4 objectifs stratégiques :

- favoriser l'emploi dans le Cantal grâce à l'essor du télétravail salarié ;
- développer et fédérer les télétravailleurs indépendants ;

- développer les téléactivités et attirer de nouveaux actifs ;
- développer la télémédecine.

Il s'inscrit dans un dispositif Télétravail plus global, développé dans le cadre de l'appel à projets Massif Central de la DATAR de 2010 autour de l'accueil d'actifs sur le territoire.

Ce projet ne prévoit pas uniquement la création d'un second télécentre mais plus largement la création d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement des télétravailleurs, incluant plusieurs services et prestations pour les porteurs de projets désireux de s'installer en télétravail en pays de Murat:

- coaching et formations
- organisation d'un Forum du Télétravail annuel
- mise à disposition de logements passerelles pour les nouveaux arrivants

Qui assure la gestion et le fonctionnement ?

Structure gestionnaire : le lieu, ainsi que l'ensemble du dispositif Télétravail est géré par la Communauté de Communes du Pays de Murat.

Personnes en charge du dispositif Télétravail : Corinne Ibarra, Directrice de la Communauté de Communes, a été en charge du projet depuis son lancement. Depuis février 2012, Stéphane Chalier a été recruté au poste de « Chargé de mission accueil ». Sa mission : assurer l'animation et le fonctionnement de l'ensemble du dispositif télétravail. Soit :

- Gestion du télécentre : plannings, besoins matériels...
- Animation du dispositif via :

- L'organisation des formations pour les salariés et les indépendants (enregistrement des demandes, devis, organisation des sessions)
- L'accompagnement des nouveaux habitants en Pays de Murat pour leur accueil physique, technique et logistique.

Compétences requises

Les compétences recherchées sont celles d'un développeur : capacité d'écoute, d'analyse des besoins, capacité à coordonner et orienter les porteurs de projets vers les bonnes structures.

Une bonne connaissance de la comptabilité publique, des dispositifs de subventions européens et nationaux est utile...

Les connaissances en informatique et nouvelles technologies sont un plus indéniable. La connaissance des réseaux sociaux et logiciels libres s'avère par exemple très utile pour accompagner les indépendants, qui ont souvent peu de moyens.

Cependant une faiblesse dans ce domaine n'est pas éliminatoire. En effet, 90% du poste consiste en de l'accompagnement et de la coordination, c'est donc avant tout ces compétences qui sont recherchées. M. Chalier par exemple a été recruté après un premier échec de recrutement : son prédécesseur avait un profil de pur informaticien qui n'a pas convenu. M. Chalier a été retenu pour ses 10 ans d'expérience en accompagnement de porteurs de projets pour une autre communauté de communes, en tant que responsable de l'office de commerce et d'artisanat du Brivadois. Son Master en développement des territoires ruraux a également été un atout déterminant dans le choix de la CC du Pays de Murat.

Lorsqu'il ne peut pas répondre à des questions techniques des indépendants, il les oriente vers les spécialistes du Centre de ressources TIC de la CCI, dans une logique de travail en réseau.

Outre M. Chalier, en charge du dispositif Télétravail global, il n'y a pas de personne dédiée à l'accueil du télécentre, celui-ci étant intégré dans le bâtiment de la Maison des Services de Murat. La personne qui gère la maintenance des équipements (imprimantes etc...) pour la Maison des Services l'assure aussi pour le télécentre. Les personnels de la Communauté de Communes, dont M. Chalier, sont également logés dans ce même bâtiment. Cette proximité facilite l'administration du lieu, l'animation du dispositif global, et permet une meilleure réactivité en cas de besoin.

Articulation avec les autres structures

La Maison des Services regroupe un ensemble de services publics et associations d'accompagnement des personnes : EPN, permanences du pôle emploi, de la CAF, mission locale, MSA, salle multimédia, point visio-public financé notamment par le Région Auvergne, petites annonces ...

Elle est gérée par la Communauté de Communes avec du personnel et un budget indépendants du dispositif Télétravail. Elle bénéficie d'accompagnements financiers notamment au titre de l'EPN (Etat, services déconcentrés..)

La toute première idée de télécentre est venue du constat du personnel de la Maison des services que beaucoup de personnes en visite touristique (itinérants ou en vacances) venaient à la maison des services pour sa connexion wifi. Si aujourd'hui le télécentre accueille principalement des résidents, la Maison des Services repère ponctuellement les personnes de passage ayant un besoin plus développé qu'une simple connexion internet et les oriente vers le télécentre. Les réunions mensuelles du personnel de la CC permettent un échange entre les personnels affectés à la Maison des Services et la personne en charge du dispositif Télétravail mais il n'y a pas véritablement d'animations communes, hormis le Forum annuel du télétravail qui mobilise tout le personnel de la Communauté de Communes.

L'office du tourisme : collaboration limitée. Chaque été, l'office du tourisme relaie l'information aux hébergeurs afin de promouvoir le télécentre auprès des vacanciers.

Bâtiment

Localisation

Le télécentre est basé au centre du village de Murat (15300, Cantal), en face de la poste et entouré de commerces. Le village compte environ 2100 habitants.

Murat est situé à 40 minutes d'Aurillac et à 30 minutes de l'autoroute pour Clermont-Ferrand.

Le lieu est desservi par une gare (réseau TER Auvergne)

Le bâtiment ancien et classé cédé par la Mairie pour 75 ans, ne coûte rien (en investissement).

Aménagement

Coûts et Financement

La rénovation totale du bâtiment, hors équipements spécifiques, (1000 m², 5 étages) a coûté 750 K€ à l'occasion du lancement de la Maison des Services en 2006. Ce projet a reçu le soutien financier de l'Europe (25%), l'Etat (30%), la Région (30%) et le département (15%).

Le 1er volet du dispositif Télétravail, ayant obtenu une subvention dans le cadre de l'appel à projets DATAR de 2010, représentait 270 000 € pour deux ans (inclus : travaux du 2d télécentre, formation, animation, prospection, forum du TT).

Coût d'aménagement du 2nd télécentre : 120 K€, mobilier inclus, hors équipement informatique (pas de détail obtenu sur ce coût car difficile à isoler : du matériel a été récupéré du 1er télécentre).

Le projet Télétravail a obtenu une seconde subvention DATAR en 2012 pour les années 2013 et 2014. Le budget total de 200 000 € inclut

l'investissement matériel, la poursuite de la politique de formation et d'animation, le Forum et la prospection.

Pour chaque appel à projet DATAR, la subvention obtenue représente 80% du budget global.

Les charges d'exploitation du télécentre sont incluses dans le budget global de la CC.

Design : esprit pop et futuriste, conjuguant technologies de pointe et éléments naturels, design et matériaux bruts. Panneaux de verre (pour cloisonner les bureaux sans isoler), structures en chêne massif et sol en sisal. Poubelles de tri compartimentées en plastique recyclé et fabriquées dans des ateliers de réinsertion. Ensemble réalisé par le cabinet d'architectes Atelier 4.

Quelle configuration ?

1er télécentre :

- 4 bureaux privatifs (1 personne),
- 1 petite salle de réunion

2d télécentre > 100m²

- 6 bureaux privatifs (1 personne),
- une salle de réunion (15 personnes),
- un espace de coworking (6 personnes),

Accessibilité

- Desserte par les transports en commun : train ou route.
- Handicapés : oui
- Parkings à proximité : oui
- Horaires : 8h30 – 18h30 du lundi au vendredi. Les abonnés permanents ont un badge leur permettant d'accéder au télécentre de manière autonome 24h/24.

- Proximité d'autres services : Mairie, Maison des Services, Poste ...

Utilisateurs / usagers

- Abonnés annuels : 4 dans le 1er télécentre et 10 dans le second.
- Utilisateurs occasionnels avec une augmentation pendant les vacances scolaires, notamment l'été.
- Tarification :
 - 20 € / journée (dégressif au cas par cas)
 - 10 € / demi-journée
 - 80 € / semaine
 - 100 € / mois pour 1 ou 2 jours par semaine.
 - Accès gratuit de 2 ans pour les télétravailleurs indépendants ayant suivi la formation organisée par le Centre de formation au télétravail du pays de Murat.
- Typologie des usagers
 - Plus de femmes
 - Répartition par tranches d'âge : majoritairement quadragénaires
 - Statuts et domaines d'activité des utilisateurs : Le premier télécentre héberge 4 salariés, le second essentiellement des indépendants (1 salarié). Les utilisateurs sont généralement issus du secteur tertiaire (traducteurs, concepteurs web, graphistes, maintenance téléphonique, télé-secrétaires..)

Bouquet de services (quantité / capacité, matériel, fournisseurs)

- Visio conférence
- 2 salles de réunion, une petite et une de 15 personnes (micro et vidéo-projecteur)
- 2 fauteuils accoustiques (Sonic Chair) dont un équipé d'une tablette tactile

- Un espace de coworking de 6 places
- bureaux d'une personne (4+6) équipés d'une ligne téléphonique et d'internet dont 3 bureaux équipés d'un ordinateur.
- Imprimante, scanner, photocopieuse mutualisée
- Secrétariat de base : prise de messages et courrier

Gestion accès et réservations, conditions d'accès

Réservation : par téléphone

Communication / prospection ?

Supports de communication classiques (site web, RP, affichage..) Peu de précisions obtenues.

Budget de la structure

- Fonctionnement : nc
- Amortissement investissement : nc

Animations

Les télécentres s'inscrivent dans un dispositif Télétravail plus large géré par la Communautés de Communes de Pays de Murat. Autour de ces derniers sont développés plusieurs activités et événements visant à promouvoir le télétravail et accompagner les télétravailleurs indépendants et salariés, parmi lesquels :

- Forum du Télétravail chaque année au mois d'octobre. Programme de l'édition 2012 :
- Atelier-débat : Les bonnes recettes du télétravail
- Ateliers pratiques :

Entreprise Intervenant Lieu	14h00 - 15h00	15h00-16h00	16h00-17h00
CITRIX Nora Loulidi Marcel Antinori	Travailler et entreprendre depuis n'importe où : les solutions Citrix		Travailler et entreprendre depuis n'importe où : les solutions Citrix
CC Murat Stéphane Chaliar		Développer le télétravail sur un territoire	
CCI Frédéric Godbarge	Se mettre à son compte ce qu'il faut savoir		
NetSocial Marketing Ethan Pierse	Comment bien vendre en ligne ?	Comment bien vendre en ligne ?	Comment bien vendre en ligne ?
Vivosoft Christian Pompier	Mettre en pratique le télétravail La solution Google Apps	Mettre en pratique le télétravail La solution Google Apps	
teletravail.fr Matthieu Billette de Villemeur	Entreprise et télétravail : Quel cadre juridique ?	Se former au télétravail en pays de Murat	Se former au télétravail en pays de Murat
Assist-on-line Emmanuelle Bailly		Profession retranscripteur : comment faire ?	
aimedesign / Com' Vous Dites Marie Dorange Yves Lussan		Profession communicant : comment faire ?	
zevillage.net Xavier de Mazonod	Tour de France du télétravail	Tour de France du télétravail	Tour de France du télétravail
Briode Intemet Perrine DEMAY-ROMEUF	Utilité et bonnes pratiques des réseaux sociaux	Utilité et bonnes pratiques des réseaux sociaux	Utilité et bonnes pratiques des réseaux sociaux

- Ateliers-rencontres avec des télétravailleurs indépendants
- Bourse du télétravail (offres d'emploi ou missions pour télétravailleurs)
- Visite au flambeau de la Cité Médiévale
- Randonnée
- Plus de détails sur : <http://forum-teletravail.fr/>

- Formations au télétravail indépendant et salarié : suivies à fin 2011 par plus de 200 personnes venues de toute la France et dont le succès a poussé la création en 2009 d'un Centre de formation au télétravail labellisé par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Il est important ici de souligner

que le développement de cette offre et le dynamisme du Centre sont pour beaucoup dus à la présence d'un acteur local moteur : Matthieu Billette de Villemeur, fondateur de l'organisme Teletravail.fr, et prestataire qui réalise l'ensemble des formations. Ce marché est actuellement en cours de renégociation.

- Autres formations développées pour de nouveaux publics, en réponse à une demande :
 - Formation destinée aux collectivités désireuses de développer le télétravail
 - Formation de DRH aux opportunités du télétravail et écueils à éviter

Entreprise Intervenant Lieu	9h00 - 12h00
CITRIX Nora Loulidi - Marcel Antinori	Travailler et entreprendre depuis n'importe où : les solutions Citrix
NetSocial Marketing Ethan Pierse	Comment bien vendre en ligne ?
Accueil d'actifs P.N.V.A. A.R.D.T.A. CC du pays de Murat, Pays de Saint Flour Haute Auvergne,	L'ensemble des structures spécialisées dans l'accueil de nouveaux actifs est réuni pour vous aider et vous accompagner dans votre projet de vie et professionnel
Le fabuleux destin du télétravailleur Emmanuelle Bailly - Marie Dorange Matthieu Billette de Villemeur	Devenir télétravailleur est un choix qui n'est pas sans conséquences sur sa vie professionnelle mais aussi personnelle, familiale
CYBERCANTAL : le réseau des télécentres CG15	Le Conseil Général du Cantal présente le réseau de 7 télécentres du Cantal
Appuy créateur (SCOP) I	Cette Société coopérative de production accompagne les porteurs de projet, en les soulageant de toutes les contraintes administratives liées à la création d'une entreprise
Pôle emploi Présentation de l'offre de service	à destination des entreprises : offres de service de Pôle Emploi (Aides, Formations...) à destination des demandeurs d'emploi : Impact de la reprise d'activité sur les indemnités dispositifs de prise en charge des formations professionnelles

Cette formation peut être dispensée au télécentre (750 € / journée pour 15 personnes) ou dans l'entreprise (1000 €)

L'ensemble de ces activités et événements permettent de créer une dynamique sur le territoire, de le promouvoir et d'attirer et fidéliser de nouveaux télétravailleurs.

Bonnes pratiques et éléments clefs de réussite

- Avoir un élu moteur et un bon tandem élu / technicien en charge du projet.
- Ce technicien doit être polyvalent pour gérer l'ensemble des aspects du projet dans sa complexité
- Importance primordiale de l'animation
- arriver à trouver un angle intéressant, une identité forte propre au territoire et à ses problématiques locales.
- permettre aux télétravailleurs de se croiser, de s'informer et de se former. Faire venir des actifs à leur rencontre.
- L'ensemble du dispositif a permis la création de 22 nouvelles entreprises en télétravail et l'accueil de 54 nouvelles personnes sur une communauté de communes de 6000 habitants.
- Gratuit 2 ans pour les nouveaux installés et formés au télétravail.
- 10 € / demi-journée ; 20 € / journée (dégressif au cas par cas) ; 80 € / semaine ; 100 € / mois pour 1 ou 2 jours par semaine.

Vidéos

Présentation du télécentre de Murat

<http://www.youtube.com/watch?v=aFjt5DukdGY>

Photos



Bureaux individuels



Salle de réunion



Espace de Co-working et fauteuils acoustiques



Bureaux individuels

Télécentre de Boitron (Orne)

> *entretien avec Xavier de Mazenod, initiateur du réseau de l'Orne et responsable du télécentre de Boitron + recherches*

Présentation

Qui est l'initiateur ? Qui a été le porteur ?

Le tiers-lieu de Boitron a ouvert ses portes en septembre 2010. L'initiateur du projet est M. Xavier de Mazenod, fondateur du site et réseau social expert du télétravail Zevillage.net. Le porteur est la Commune de Boitron.

De 2004 à 2007, dans le cadre de la définition de la politique d'accueil du Canton, le laboratoire d'accueil de Zevillage démontre qu'on peut attirer de nouveaux habitants sur le territoire par le télétravail. Sans budget ni structure dédiée, l'expérience parvient à convaincre 6 familles de s'y implanter.

En 2008, partant de ce constat, Xavier de Mazenod sollicite le Conseil Général de l'Orne et défend l'idée de la création d'un réseau de tiers-lieux dans le département pour soutenir la politique d'accueil, en insistant sur la nécessité d'équiper ces mêmes lieux de Très Haut Débit.

Le projet de réseau « Nom@des100 » prend forme en 2010. Objectif : soutenir la création de 10 télécentres en 3 ans, avec un investissement maximum par le Département de 40K€ par télécentre. La Région s'engage sur l'équipement Très Haut Débit. Un appel à projets est lancé.

Dans ce cadre, Xavier de Mazenod décide d'ouvrir un télécentre à Boitron. La force du projet est que grâce au réseau Zevillage et à la participation de Xavier à plusieurs travaux sur le télétravail et les télécentres, une communauté est déjà créée autour du télécentre avant même son

ouverture (mailing-liste et rencontres une fois par mois). Cet argument apporte une légitimité lorsque Xavier doit présenter le projet au Conseil Général.

Qui assure la gestion et le fonctionnement ?

La gestion est assurée par l'association 1901 « Boitron Très Haut Débit », créée pour l'occasion. Celle-ci se compose de Xavier, 2 conseillers municipaux et des utilisateurs du centre.

Le lieu est entièrement autogéré, dans une petite communauté qui se connaît (esprit « coloco » plus que télécentre classique). Il n'y a pas de permanence à l'accueil, chaque membre inscrit a sa clef pour utiliser l'espace à l'heure qui lui convient et est responsabilisé pour laisser un espace propre derrière lui.

Bâtiment

Localisation

Le télécentre est situé à Boitron (61500) au centre du bourg, près de la Mairie.

Boitron est un village de 330 habitants assez dynamique puisqu'il a accueilli 100 nouveaux habitants en 8 ans. Ceci est lié à plusieurs facteurs :

- Il est situé à 20km d'Alençon (50 000 habitants)
- à 10 minutes d'une ville de 5 000 habitants avec entrée sur l'autoroute
- à 2h de Paris en voiture et à ¼ d'heure de la Gare desservie par un train direct pour Paris

Xavier souligne également l'influence d'un maire jeune et dynamique, ouvert aux projets des micro-entreprises et artisans locaux.

A qui appartient-il ?

Le local appartient à la Commune et est mis à disposition de l'association gratuitement. Il s'agit de l'ancienne école, bâtiment des années 60 qui abritait une classe unique.

Aménagement

La Mairie a pris en charge la restauration du lieu (carrelage refait, peinture, câblage, extérieurs) ainsi que l'achat d'un vidéo-projecteur et de 6 ordinateurs portables, à hauteur de 15K€. Le Conseil général a également apporté une aide de 10K€ pour l'aménagement (réalisé avec du mobilier peu cher ou récupéré).

Le raccordement au Très Haut Débit (par faisceau hertzien) a été payé intégralement par la Région, à hauteur de 55K€.

Quelle configuration ?

Surface : 90 m²

Nombre, fonction et surface des pièces (ordres de grandeur) : L'essentiel de l'espace est occupé par la pièce centrale, servant de coworking ou de salle de réunion selon les besoins. Dans un coin de cette pièce, un espace détente avec machine à café. Deux bureaux privatifs pouvant accueillir 2 à 3 personnes sont également disponibles.

Capacité d'accueil : 12 personnes en configuration coworking, 18 en réunion, une cinquantaine en configuration conférence.

Accessibilité

Desserte par les transports en commun : milieu rural -> pas de transport en communs. Un bus scolaire s'arrête devant.

Handicapés : accessible

Parkings à proximité : oui

Clés / code / alarme / ... : pas d'alarme car pas de matériel coûteux à protéger. Chaque membre a sa clef.

Horaires : 24h/24. Chacun vient selon son besoin.

Utilisateurs / usagers

- Nb d'abonnés annuels : 10 (cotisation de 15 €/an)
- Nb d'abonnés mensuels : tous les abonnés sont annuels et paient un tarif unique de 50 € / mois.
- Fréquence d'usage : un seul abonné vient très régulièrement. Les autres viennent plutôt occasionnellement.
- Quelle part du budget global les utilisateurs financent-ils : 100%
- Typologie des usagers
 - 8 indépendants (enseignant, musicologue, gérant d'un groupement d'entreprises, secteur de la communication, internet et informatique),
 - 2 salariés (un salarié d'Oracle).
 - Ages : de 35 à 60 ans.
- Modes de transport pour se rendre au télécentre : un utilisateur vient à vélo, un autre à pied, tous les autres en voiture.

En milieu rural, les usagers de télécentres sont actuellement essentiellement des indépendants. Les télécentres misant sur un afflux de salariés d'entreprises échouent.

Bouquet de services (quantité / capacité, matériel, fournisseurs)

- Visio conférence : non
- Salle de réunion : oui, cf plus haut
- Espace détente : oui petit coin café et canapé
- Box téléphone : pas de box à proprement parler mais possibilité de s'isoler dans un des bureaux privatifs.
- Openspace / table de travail partagée : oui
- Bureau espace de travail isolé 1, 2, 3 personnes : oui 2 (cf plus haut)
- Domiciliation / Boîte aux lettres : oui, une association est domiciliée
- Box de rangement : non
- Box d'archivage : non
- Toilettes : oui
- Park à vélos : non
- Imprimante / scanner : oui, récupérée d'un membre de l'association mais non indispensable.

6- Gestion accès et réservations

- Réservation / planning en ligne : Un agenda partagé Google permet à chacun de vérifier la disponibilité de l'espace.

Communication / prospection ?

- Quels utilisateurs au départ (communauté de base) : communauté créée par Xavier autour de Zevillage + personnes du département informées par le bouche à oreille et venues naturellement.
- Communication :
- Le télécentre a son site web, il est également présent sur le site de la commune, et bientôt sera lancé un site pour le réseau des télécentres Nom@des100.

- Des flyers seront bientôt envoyés à une centaine d'entreprises pour promouvoir le Très Haut Débit et la possibilité de louer la salle (100 €/ journée)

Budget de la structure

Coûts de chauffage, eau, électricité : pris en charge par la Mairie

Coût des consommables (café, ramettes de papier...) : minimales et gérées spontanément par les membres de l'association

Coût fixe pris en charge par l'association : 120 € / mois pour le raccordement à l'internet Très Haut Débit.

Revenus : 500 € / mois des cotisations utilisateurs (50€ x 10) + 15 €/an/utilisateur

Le centre est donc bénéficiaire, grâce aux aides publiques.

Animation / Vie du Lieu

Si le télécentre est prioritairement un lieu de travail, il accueille aussi des manifestations ponctuelles qui en font un lieu de vie utile à la commune et au département. L'objectif de ces animations est à la fois de faire connaître le centre mais aussi de rendre un service public, compte tenu du fait que le lieu existe grâce à l'argent public. « Le succès d'un télécentre ne se mesure pas aux nombres d'abonnés mais au nombre de personnes à qui l'on rend service ».

Exemples d'animations :

- Expositions photos
- Formation bénévole avec l'association « Familles Rurales » pour les enfants et adolescents sur l'usage du web et des réseaux sociaux

- Formation des agriculteurs à la gestion en ligne de la PAC
- Espace de jeux vidéos en ligne pour les enfants le week-end
- Elections présidentielles : le télécentre a abrité un bureau de vote.

Projets à venir :

- Bibliothèque partagée de livres techniques
- Journées portes ouvertes

Le télécentre tisse également des liens avec les entreprises locales : deux frères charcutiers / traiteurs installés au village réalisent des plateaux repas en cas de formation ou location par une entreprise. Un projet de séminaires pour dirigeants pourrait être développé avec le château voisin, qui hébergerait dans ses chambres d'hôtes, tandis que les formations auraient lieu au télécentre.

Enfin, entre les abonnés, l'esprit coworking développe le lien et crée de la convivialité : l'association se réunit régulièrement, des dîners sont organisés, mais aussi des formations pendant lesquelles un membre partage son savoir faire avec les autres.

ZOOM SUR LE RESEAU NOM@DES100

Lancé en 2010, le projet de réseau « Nom@des100 » vise à soutenir la création de 10 télécentres sur le département, avec un investissement maximum par le Département de l'Orne de 40K€ par télécentre. Sous condition de labellisation du projet, la Région s'engage à financer l'équipement Très Haut Débit du télécentre.

Pour être labellisé Nom@des100 chaque projet est évalué par une commission composée de représentants du Département (Conseil Général, Comité d'expansion...), de la Région, de la Préfecture de Région (TIC), du réseau de Cantines Numériques et de Xavier de Mazenod.

Les critères d'évaluation sont : réalité du projet (vérifier qu'il ne s'agit pas de profiter à court terme d'une subvention publique), business plan, territoire d'implantation (éviter la cannibalisation entre deux télécentres trop proches l'un de l'autre).

Le Département et la Région, bien que de sensibilités politiques différentes, travaillent très bien ensemble sur ce projet.

Les porteurs de projets sont de profils variés : communautés de communes, commune, consulaires, particulier / micro-entreprise ... A ce jour 9 projets sont labellisés, 5 télécentres sont effectivement ouverts, et les autres devraient voir le jour en 2013.

Un site web dédié présentera bientôt l'ensemble du réseau. Des animations communes sont développées pour créer une communauté. Par exemple : retransmission en visio d'une conférence/petit-déjeuner donnée dans un des télécentres.

Le coût total pour le Département est de 300 K€ car tous les télécentres n'ont pas utilisé le maximum de subvention de 40 K€.

Photos



Tiers-Lieux Éphémères

- entretiens avec David Réchatin et Yoann Duriaux, fondateurs du concept + recherche internet www.comptoir-numerique.fr, site et pages wiki des rencontres d'Autrans 2012¹⁹

Le tiers-lieu éphémère, qu'est-ce que c'est ?

Le concept : des tiers-lieux éphémères implantés sur un territoire pour une durée courte (1 à 3 jours en moyenne), toujours dans le cadre d'un événement local.

Historique : En 2005, l'association Zoomacom est fondée par Yoann Duriaux à Saint-Etienne. Implantée dans un pôle de ressources numériques local (PRNL), elle a pour objectif de permettre l'appropriation collective des pratiques et des usages numériques pour les mettre au service de projets économiques, sociaux et solidaires des territoires numériques qu'elle accompagne _ ceci via des formations et animations au service de collectifs et associations divers. A cette époque Zoomacom travaille pour les Espaces Publiques Numériques (EPN) et sent que ces derniers sont voués à disparaître si on ne les ouvre pas à d'autres sujets que la pratique des TIC. L'ambition est d'élargir leur vocation à d'autres thèmes tels que l'éducation, la réinsertion professionnelle, le développement durable, afin de renforcer leur utilité sociétale.

Commence alors l'expérience des EPN itinérants. L'idée fondatrice : faire venir l'EPN aux personnes, au lieu de les faire venir à l'EPN. Par exemple, dans le cadre d'une formation aux pratiques numériques pour des détenus en préparation à la réinsertion professionnelle, Zoomacom se déplace au centre de détention pour y dispenser la formation. Très vite Yoann et David

Réchatin (qui le rejoint en 2006) observent une meilleure efficacité de la formation dans ces conditions : en allant au devant des populations plutôt qu'en les faisant se déplacer sur un lieu de formation, on les implique davantage. Les personnes accueillent les formateurs sur leur « territoire », et se sentent ainsi plus actrices de la formation.

Du succès de cette expérience qui durera deux ans, et avec la découverte du coworking et de son état d'esprit, naît le concept de Tiers-Lieux Éphémère.

En 2011, Yoann, David et Roland Niccoli (ancien de Zoomacom également) créent la société coopérative de production Openscop, spécialisée dans l'AMO de projets TIC, la formation, l'animation et le support à l'événementiel autour du numérique. La SCOP est implantée dans le Comptoir Numérique, tiers-lieu basé au cœur de Saint-Etienne rassemblant les fonctions de coworking, d'EPN et de pôle de ressources pour les acteurs publics et associatifs de Saint-Etienne et de la Loire.

Parmi ses activités, Openscop est amenée à déployer des tiers-lieux éphémères, au sein desquels sont créés des espaces de coworking, à la demande de clients variés (autorités publiques, associations...).

Objectif : permettre de faire comprendre et s'approprier le concept de tiers-lieu, notamment de sa composante coworking, le temps d'un événement.

Ce type de dispositif permet de tester en amont l'appétence locale pour ce type de lieu, d'impliquer les citoyens et d'assurer une mobilisation locale pour un éventuel tiers-lieu permanent, voire de créer des vocations de porteurs de projet.

¹⁹ ➤ http://www.forum-usages.infini.fr/index.php?title=Tiers_lieu_%C3%A9ph%C3%A9m%C3%A8re

Les principes clefs

Toujours se rattacher à un événement local

Pour bien répondre à une demande et s'assurer d'une bonne participation. L'expérience dure ainsi rarement plus de 3 jours. La participation à un événement existant permet aussi de bénéficier de ses canaux de communication.

Exemples d'évènements : Forum des usages collaboratifs de Brest, Rencontres des acteurs de l'internet d'Autrans, forum sur le journalisme citoyen à Salon de Provence, festival du livre de Mouant-Sartoux, projet MoviLab en Région PACA.

S'appuyer sur des structures existantes

Dans la mesure du possible, Openscop s'appuie sur les associations locales pour la création du tiers-lieu. Par exemple, lors des rencontres de Brest il a été fait appel à la Ressourcerie locale pour meubler le lieu éphémère. Ceci a plusieurs avantages :

- évite de mobiliser des ressources pour déménager le mobilier,
- coût moindre,
- et permet aux associations locales de se faire connaître, de toucher de nouvelles populations.

Cette approche séduit également les décideurs locaux car elle valorise leur territoire.

S'assurer de l'existence locale de communautés pour co-construire

Il est très difficile pour un tiers-lieu, a fortiori éphémère, de s'implanter dans un territoire sur lequel ne pré-existent pas un minimum de communautés. Si l'on doit partir de 0, on devra déployer beaucoup d'énergie pour créer une

communauté, l'échec sera alors très probable. Aussi il est important pour tout projet de savoir identifier les communautés bien en amont, entrer en contact avec elles et les fédérer autour d'un objectif commun.

Le fait de venir sur place avec un dispositif éphémère va ensuite permettre de montrer aux acteurs locaux qu'ils peuvent créer un tiers-lieu, de s'appropriier le projet, et de trouver le dénominateur commun dans leurs objectifs propres. L'expérience sert de catalyseur. **Ce qui intéresse les organisateurs est de voir comment les individus arrivent à monter un projet ensemble et comment il peut en sortir un revenu, un modèle économique.**

L'approche 'opensource'

Cette approche reprend les principes du logiciel libre (ne pas refaire ce qui existe déjà, améliorer l'existant, mettre à disposition de tous...) Dans le cas des tiers-lieux éphémères, on documente ce qu'on observe (en positif comme en négatif) pour que tous puissent bénéficier de l'expérience. Les informations sur les expériences récentes seront bientôt disponibles en ligne sur le site d'Openscop.

L'animation, vecteur clef de réussite

Problématique : comment impliquer les gens dans un lieu éphémère ?

Outre l'importance d'avoir identifié un réseau local fort, la capacité à animer le lieu s'avère déterminante. Pour cela la présence d'une 'conciergerie' s'avère nécessaire. Celle-ci a pour vocation de **réguler** le tiers-lieu, tant sur la gestion des outils et services mis à disposition (mutualisation des biens, offre de services), que sur la gestion des individualités qui le composent.

Le concierge / aiguilleur,...

Services essentiels apportés par la conciergerie,

Réponses aux besoins, possibilité d'aménagement des espace, logistique pure : remise des clés, dossiers, inscriptions, réservations, charte d'usage du lieu, signalétique, propositions d'animation, troc des connaissances, mémoire des activités du tiers-lieu, stock de papeterie et petits matériels.

Profil-type du concierge et RH du tiers-lieu

La conciergerie se compose au minimum d'un « concierge » : aiguilleur, coordinateur, qui met du liant entre les différentes composantes du tiers-lieux et les différents participants, afin de favoriser l'émergence de synergies.

Le concierge a un rôle fondamental pour la réussite d'un tiers-lieu : il permet aux rencontres de se faire, impulse, et est au service des coworkers à chaque instant. Dans le cas d'un lieu permanent, il s'avère être aussi fondamental pour le lien avec le territoire. Il doit en effet être en veille active et permanente, à l'écoute du territoire et son ambassadeur.

Rôles clefs

accueil, mutualisation, intendance, orientation, aiguillage, soutien / encouragement, ressources, café / thé.

Qualités requises

bienveillance, attention au détail, écoute, débrouillardise discrétion, connaissance des besoins de son public/coworkers, connaissance de son territoire et de ses acteurs, capacité à valoriser les compétences, trouver/créer des synergies, remotiver les troupes => un facilitateur

S'y ajoutera **une personne par animation** / composante capable de renseigner le public sur son domaine de compétences (consommation collaborative, fablab, médiation numérique). Dans la mesure du possible on s'appuiera pour cela sur des ressources locales.

Le tiers lieu est à la croisée entre le secteur privé (via notamment les indépendants et entrepreneurs qui y coworkent), et le secteur public (via notamment son soutien financier). Par sa connaissance du territoire, et de ces coworkers, la conciergerie du tiers lieu a la faculté de connecter l'activité des coworkers avec des actions de développement territorial.

Une journée type du « concierge/ médiateur / animateur » :

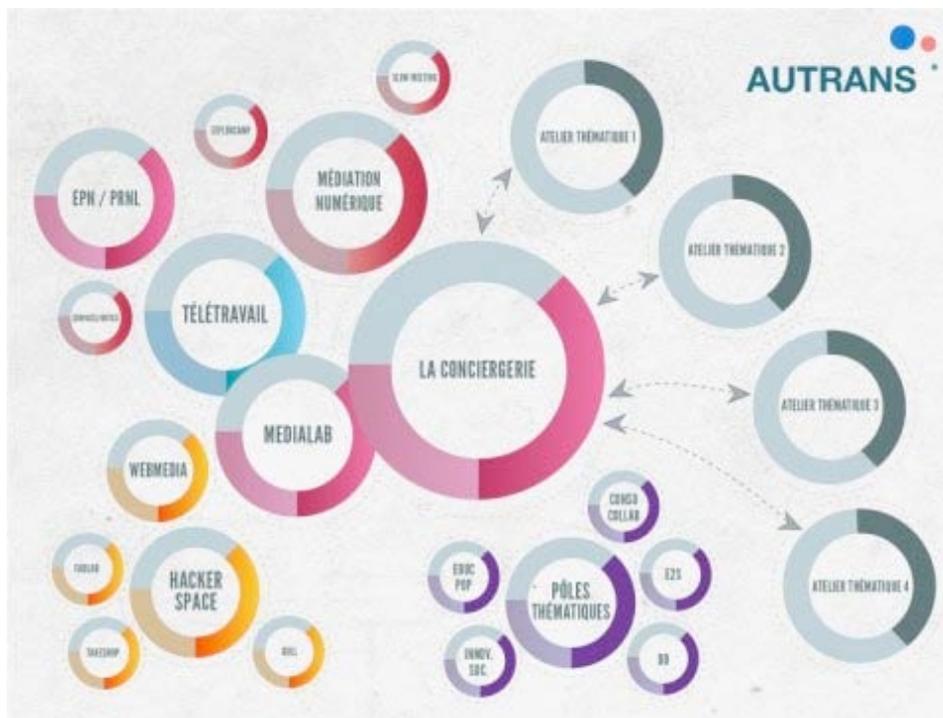
- 8h30 à 9h : ouverture et mise en place du tiers-lieu (affichages et aspect général)
- 9h à 10h : permanence pour l'assistance aux coworkers (renseignements, conseils, inscriptions...)
- 11h30 à 12h : appel général des commandes (repas, réservations, transports...)
- 13h30 à 14h : tour du tiers lieu (mise en place, propreté, programmation...)
- 17h à 18h : permanence pour l'assistance aux coworkers (renseignements, conseils, inscriptions...)
- 18h à 18h30 : fermeture et préparation pour la journée du lendemain (programmation et réservation)

Les composantes d'un tiers-lieux éphémère

Comme dans un tiers-lieu permanent, on peut, à côté de l'espace coworking, retrouver de multiples composantes sur un tiers-lieu éphémère : Fablab, medias citoyens (ex : open plateau avec des mini-débats en mettant autour de la table élu local, chef d'entreprise, responsable local etc.), EPN...

L'objectif global du lieu étant de créer des rencontres improbables et d'animer la discussion.

Exemple des Rencontres d'Autrans



En conclusion

Pour réaliser un tiers-lieu éphémère, peu de matériel est nécessaire : un peu de mobilier (si possible local), une bonne connexion internet, quelques ordinateurs, tablettes et écrans TV. L'essentiel est apporté par les personnes présentes et leur volonté d'échanger et de se rencontrer.

Les principes clés du succès d'un tiers-lieu éphémère peuvent pour beaucoup inspirer un projet de tiers-lieu permanent. Le tiers-lieu peut être un moyen de ramener du service public en milieu rural.

Télécentre « Bureau-Mobile » de Reichstett

> entretien avec Jean-Christophe Uhl, responsable du télécentre + enquête

Présentation

Le télécentre de Reichstett fonctionne depuis septembre 2011.

Qui est l'initiateur ? Qui a été le porteur ?

Il s'agit d'un projet purement privé. Son initiateur est Jean-Christophe Huhl.

Un think tank régional avait été monté dans le cadre du grand emprunt dont une conclusion du groupe télétravail était qu'il est nécessaire de développer un réseau de télécentres pour encourager le développement du télétravail. Dans ce cadre, le 1^{er} objectif consistait à faire une expérimentation sur 1 site.

Une société spécifique entièrement privée a été montée pour l'occasion, consortium de 3 sociétés locales: Uhl Bonaventure Informatique (société de JC Huhl), Novalis (société qui exploite le lieu) et Green Ivory, soutenue par un réseau de partenaires, sponsors du projet pour la phase expérimentation : 1 SCI propriétaire foncier mettant à disposition les locaux, Steelcase, Kaba et Cisco pour l'équipement.

Tous les membres de la société se sont rencontrés dans le cadre du think tank. Les partenaires ont ensuite été convaincus du projet et ont accepté d'aider.

Qui assure la gestion et le fonctionnement ?

Deux personnes à temps partiel font fonctionner le lieu bénévolement : JC Huhl, qui a son bureau à côté (comme si était sur place tout le temps). L'autre personne est intrapreneur et utilisateur du télécentre.

Ils gèrent les réservations, observent ce qui fonctionne ou pas..

Il n'y a pas d'accueil à proprement parler pour le lieu.

Réservation empirique pour l'instant, avec papier et crayon. Dans les faits les personnes viennent et s'installent car le télécentre n'est pas plein en général.

Le Bâtiment

Localisation

Reichstett, commune en bordure de la campagne, en zone péri-urbaine dans une zone artisanale en bordure du village, dans le pôle urbain de Strasbourg en bordure d'autoroute, « là où commencent les embouteillages ».

Lieu non idéal en termes d'accessibilité et de population alentours mais choisi pour sa mise à dispo gracieuse.

A qui appartient-il ?

Pas de coût de location pendant l'expérimentation (2 ans, 1^{ère} année terminée), mais à prévoir quand expérimentation sera finie. L'idée est de déployer un réseau de lieux à terme -> La rentabilité viendra de la

mutualisation. Le gestionnaire ne souhaite pas dévoiler les scénarios et coûts associés.

Aménagement

La société a aménagé le lieu avec du mobilier prêté, des dons, et des achats de la société.

Structuration de l'espace / Déco : pas du Ikea. Déco avec de vieilles machines vintage. Etabli qui sert dans la cafeteria. Artiste qui expose des œuvres d'art. **Le télécentre doit être plus beau qu'un bureau pour attirer les gens.** Mobilier : prêté par Steel Case. Coût à prévoir plus tard.

Réseau : pas suffisant pour l'instant, pas du haut-débit. La société travaille dessus.

Machines /ordi /visio : prêté par Uhl Bonaventure Informatique

Quelle configuration ?

Surface : 350m²

- Rez-de-Chaussée : Espace télécentre
 - Open space modulable de 75 m² pouvant tenir lieu d'espace de coworking (30 personnes) ou de salle de formation / conférence
 - Salle de réunion et de visio-conférence
 - Bureau privatisé de 3 à 4 personnes pouvant servir de petite salle de réunion.
 - Espace détente et restauration : micro-ondes, machine à café, frigo, table haute, livres et poufs
- 1^{er} Etage : Espace start-ups
 - Les start-ups sont installées et payent un loyer leur donnant accès aux 'postes d'incubation' et aux services du RDC.
 -

Accessibilité

- Desserte par les transports en commun : 10 min à pieds de l'arrêt de bus, près de sortie d'autoroute.
- Handicapés : Plain pied rdc accessible handicapé.
- Parking dans bâtiment.
- Clés / code / alarme / ... > Carte et vidéo-surveillance. Espace doté d'une solution pouvant gérer les accès de plusieurs télécentres.
- Horaires : 8-18H. lundi-vendredi. Accès par carte prévu pour être bloqué sur ces horaires mais ne l'est pas encore. Pas trop de demande en dehors cependant.
- Proximité d'autres services : zone artisanale, vendeurs de sandwich, possible de se faire livrer à manger. Supermarché pas loin.

Utilisateurs / usagers

Tarifification

- Actuellement en phase de test.
- Abonnement minimum d'un mois, à définir en nombre de jours / semaine (1/2/3/4/5).
- **12€ HT/jour** dans le cadre de l'expérimentation pour ne pas rebuter les gens avec tarifs dissuasifs. Dégressif en fonction de la durée d'engagement et du nombre de personnes (pour entreprises par ex.). Détail confidentiel.
- Beaucoup de gens qui viennent 1 fois par semaine. Surtout des indépendants pour sortir de leur domicile et faire des rdv.
- La cible principale et à développer demeure cependant les salariés en télétravail car la notion de réseau ne se justifie que pour des entreprises, et un centre seul n'est pas rentable.

Typologie des usagers

- Autant des hommes que des femmes.

- Plutôt des jeunes 18-40 ans
- Beaucoup d'indépendants, quelques télétravailleurs + Green Ivory qui est en full télétravail et dont les salariés viennent une fois / semaine.
- Nombre : non communiqué car pas représentatif.
- Domaines d'activités : beaucoup de gens dans le numérique ou qui l'utilisent beaucoup.
- Lieu de vie : Alsace du Nord pour éviter de rentrer dans la ville. D'autres viennent de la ville. Mais peu représentatif car situation idéale sera avec un réseau qui maille le territoire et permette aux utilisateurs de ne pas faire trop de km pour se rendre au télécentre.
- Mode de déplacement pour venir plutôt voiture mais lié au fait qu'il n'y ait pas de réseau.
- Lieu pro avant tout. Télétravail / télécentre et non coworking.

Bouquet de services (quantité / capacité, matériel, fournisseurs)

- Visio conférence mise à disposition par Cisco dans le cadre de l'expérimentation
- Salle de réunion (capacité) : 2 à 3 (les espaces peuvent se transformer). Equipée de fauteuils SteelCase mis à disposition.
- Espace détente : oui (voir plus haut)
- Box téléphone / fauteuil acoustique ? non, à venir
- Openspace / table de travail partagée oui et modulable
- Bureau espace de travail isolé 1, 2, 3 personnes : 1 bureau de 4 personnes + 1 bureau à l'étage de 4/5 personnes
- Domiciliation : à venir/ Boîte aux lettres : oui
- Box de rangement (taille ?) casiers à fermeture par carte sans contact à roulettes et fixes avec prise électrique mis à disposition par Steelcase
- Box d'archivage : non
- Park à vélos : oui

- Imprimante, écran plat 22", vidéoprojecteur sans fil compatible PC et MAC - connexion WIFI
- Affichage dynamique prévu

Gestion accès et réservations

Réservation à la main. Pas de réservation en ligne. Outil en réflexion

Communication / prospection ?

Rien de structuré encore. Site web + réseaux sociaux + réseaux locaux. On invite des réseaux à se réunir au télécentre (CCI, medef ..)

Un flyer papier pour les habitants de la commune (pb : beaucoup de pavillons avec personnes avancées en âge / retraitées qui ont de la place chez elles si veulent télétravailler. => Pas meilleure commune pour faire l'expérimentation.)

Tour de France du télétravail

Coût : assez bas pour l'instant

Budget de la structure (Plusieurs années si évolution)

Confidentiel. Le gestionnaire indique la possibilité de le partager dans une approche « conseil » (payant).

Éléments de revenus :

- cotisations utilisateurs
- locations aux start-ups.

Principe de tous services payants (impressions, café...). C'est l'entreprise qui paiera. Le gestionnaire souligne l'importance de pouvoir facturer globalement aux employeurs. Le télécentre a les outils pour cela.

Principaux enseignements

Pour être rentable, le télécentre peri-urbain doit forcément être un projet à mi-chemin entre public et privé. Un télécentre urbain peut être entièrement privé et rentable mais impossible en milieu rural.

Importance de l'existence d'un réseau versus télécentre isolé : pour les entreprises permet de répondre aux besoins des différents salariés dispatchés géographiquement tout en ayant un seul interlocuteur avec mêmes tarifs, mêmes services, mêmes modes de réservation, de facturation etc..

Les autorités publiques ont un gros rôle de sensibilisation vis-à-vis des entreprises pour promouvoir le télétravail. Rôle exemplaire des collectivités pour faire travailler leurs fonctionnaires dans les télécentres et ainsi montrer aux entreprises que le télétravail fonctionne.

Idées de services à développer : formations au TT, auto-partage...

Photos



Réseau de télécentres de l'association Smart Work - Estonie

Présentation de l'association

La Smart Work Association a été créée en 2007 (initialement nommée Estonian Telerwork Association). Elle est issue de deux projets internationaux relatifs au télétravail, supportés par le programme EQUAL du Fonds Social Européen de 2005 à 2007 :

- "Choices & Balance" mené par la Confédération des Employeurs Estonien : programme d'information et de formation visant à permettre aux parents d'enfants en bas âge de combiner vie professionnelle et vie privée et réintégrer le marché du travail grâce au télétravail.
- "Applying models of telework and flexible work arrangements on the islands and peripheral coastal areas of Estonia" mené par l'organisation a but non lucratif Arhipelaag : programme pilote ayant pour objectif à long terme de développer l'emploi dans les îles et zones côtières grâce à une organisation plus flexible du travail.

L'association rassemble les connaissances et bonnes pratiques sur le travail flexible en Estonie et a pour vocation de soutenir son développement par la mise à disposition de plusieurs services aux parties intéressées.

Ses services :

- Formation et conseil aux entreprises et salariés
- Soutien à l'organisation d'un réseau de télécentres dans le pays
- Diffusion d'informations sur le télétravail et les modes d'organisation flexibles via des articles, et l'organisation de séminaires et événements publics.

Réseau de télécentres estonien », le projet

Mission et objectifs

En 2009, la Smart Work Association et ses partenaires ont lancé le projet "The development of a network of (tele)work centres to support risk groups in entering the labour market and employment". L'objectif : améliorer les possibilités d'emploi et de développement individuels des populations en difficulté dans les zones rurales et les petites villes en lançant un réseau de télécentres et promouvant une organisation plus flexible du travail. Ce projet de 3 ans a été réalisé en partenariat avec la Confédération des employeurs estoniens, l'Université de Tallinn, une ONG et des collectivités rurales. Le rôle de la SWA étant de coordonner la communication et la coopération entre les centres du réseau, de développer des services communs et de les aider à trouver des partenaires. Il a été financé en partie par le Fonds Social Européen, par des aides de partenaires privés, et le bénévolat.

Les principales réalisations

Au cours du projet pilote 5 centres régionaux ont été lancés et des dispositions ont été prises pour la création de 10 autres centres :

Identifier et former des gestionnaires potentiels de centres

30 personnes ont ainsi été formées (aperçu des expériences d'autres pays, solutions TIC, cadre juridique, gestion financière, marketing ...).

Former les populations en difficulté

150 personnes en difficulté sur le marché du travail ont été identifiées en milieu rural et formées (aide à la définition d'un projet professionnel,

identification des compétences à développer, formation aux outils informatique et internet...). Ces formations ont essentiellement visé des femmes avec enfants en bas âge, souvent pénalisées en milieu rural par leur manque d'éducation et d'expérience professionnelle ajouté à un manque de mobilité du fait de leurs responsabilités familiales.

En 2011, la SWA a rejoint le projet organisé par la fondation "Look at the World" (Vaata maailma) et financé par Microsoft pour créer des clubs d'informatique communautaires dans les zones rurales et promouvoir les compétences informatiques. Dans certains centres, des femmes préalablement formées dispensent désormais elles-mêmes des formations. D'autres centres ont également dispensé des cours d'informatique et Internet pour les personnes âgées et les débutants en général.

Soutenir la création du réseau de télécentres

Au cours du projet, 5 télécentres pilotes ont été lancés pour tester différents modèles. Dans les zones rurales, il est souvent difficile de trouver des locaux adéquats pour un usage public – les installations appartenant à des administrations locales sont généralement en mauvais état et nécessitent un investissement de réhabilitation important.

La SWA a investi directement dans 3 centres régionaux et a conseillé d'autres centres pour obtenir des financements et trouver des partenaires. Les centres offrent un accès Internet rapide et sécurisé et proposent des solutions logicielles de construction site web.

Principaux résultats

A l'origine première du projet de réseau de télécentres, l'idée de la SWA était de créer un réseau de centres payants à destination des professionnels indépendants et d'encourager par ce biais la création d'emplois locaux. Cependant **dans ces zones rurales personne ne voulait payer pour des bureaux**, d'autant plus que la couverture internet du territoire

était satisfaisante. C'est ainsi que les centres ont été **réorientés sur des objectifs sociaux**.

Ainsi selon les villages leur usage est varié :

Formation et promotion de l'emploi des femmes : par exemple dans un village de 70 habitants au Nord de l'Estonie (Konnu), des femmes partagent leurs compétences et s'associent pour remplir des missions variées, tout en s'entraidant pour la garde d'enfants. Démarré avec 5 femmes il y a 5 ans, le projet en compte 12 aujourd'hui. Les missions réalisées par les femmes dans ce type de centres sont variées : accompagnement d'entreprises ou administrations sur les TIC, soutien administratif, à la comptabilité, à la gestion de projet, pour des ONG et petites entreprises ... Ces activités permettent à certaines de trouver un travail en entreprise, et créent du lien local.

Dans un village de 800 habitants proche de la capitale Tallin connaissant un afflux de nouvelle population de « cols blancs », un télécentre a ouvert avec un service de garde d'enfants sur place.

Un autre village a ouvert un centre d'appel employant 12 personnes.

Dans d'autres villages les centres sont plutôt transformés en lieux de vie locale abritant une grande variété d'activités non professionnelles : fêtes de village, ateliers créatifs, cours de danse, réunions d'associations...

Les facteurs critiques pour la viabilité d'un centre sont le soutien du gouvernement local, l'engagement de ses gestionnaires et la coopération avec d'autres centres et partenaires.

Aujourd'hui, après avoir testé différents modèles, le modèle de centre communautaire fonctionnant en mode ONG et s'appuyant sur l'engagement volontaire des locaux est le plus viable dans les zones rurales. La SWA finance ces centres via les aides de partenaires privés, des bourses à projet, ses missions de formation et de conseils, et le soutien de réseaux tel que Telecentre Europe.

Dans le futur ces équipements devraient, selon leur responsable, relever du service public.

Au sud de l'Estonie par exemple, le secteur public initie actuellement dans la commune de Sanna un projet de télécentre au côté d'un centre culturel pour retenir les travailleurs quittant le territoire pour Tallin ou la Finlande.

L'exemple de Pomerol (33)

Co-porteurs

- Initiatrice : indépendante, domaine communication / image : tic
- 5 autres indépendants

Type de structure

Association loi 1901

Date d'ouverture

Octobre 2010

Localisation

Zone rurale (péri-urbaine), centre de village de 800 hab. à 5 km de Libourne (25 000 hab.) et 40 km de Bordeaux

Bâtiment

Location de 80 m2 avec 2 open spaces de 4 bureaux, 1 salon, 1 coin repas, des toilettes

-

Services

- –WIFI
- –Imprimantes
- –Téléphone
- –Livres (consultation sur place)
- –Ordinateurs (en sus)

Horaires

De 9h30 à 17h30 (du lundi au vendredi ?)

Tarifs et formules

Pour les réguliers, adhésion annuelle 30 €,

- Formule temps plein : 107 € mensuels et accueil des co-workers
- Formule temps partiel (par ½ journée) :
- 4 jours / mois : 40 €
- 8 jours / mois : 70 € (
- 12 jours / mois : 90 €

A la carte : 14 € par jour (adhésion incluse)

Etude en PACA

Pertuis

La problématique du bassin de vie : transport pendulaire

La zone de Pertuis, située au sud du Val de Durance, est la plus peuplée parmi les quatre sous périmètres du Val de Durance. Elle comptait 94 200 habitants en 2005. La majorité de ses habitants travaillent hors du Val de Durance, souvent dans les Bouches-du-Rhône. La population de la zone de Pertuis est relativement diplômée et ses revenus sont supérieurs à la moyenne régionale. Les emplois de la zone sont plutôt qualifiés (19 % de cadres).²⁰

Aussi, il est intéressant d'explorer ce territoire pour un site potentiel de tiers-lieux.

Structures porteuses possibles

Nous avons contacté et soumis le projet Coop-connect à :

- Le portail des savoirs, labellisé ERIC : cette structure a fermé ses portes en juin 2012... (Sylvie Lafon > contact sans suites)
- Pépinière d'entreprises innovantes (changement de structure gérante et de directeur pendant la pré-étude)
- Comité de bassin d'emploi du Sud Luberon
- L'association Val3D
- La SCOP ADREP

- Commune de Pertuis (Annie Amarouche et Communauté d'agglomération du Pays d'Aix , Christine Bouillet (pour infos et discussion).
- Entretien avec Guillaume Chay du Centre d'activité Baticom

Le comité de bassin d'emploi du Sud Luberon

Le Comité de Bassin d'Emploi du Sud Luberon a pour vocation de favoriser l'emploi et la création d'activités en suscitant et en soutenant les initiatives locales, qu'elles soient privées ou publiques, individuelles ou collectives .

Né avec la décentralisation de 1982, le Comité de Bassin d'Emploi du Sud Luberon est une structure associative type loi 1901, reconnue par agrément préfectoral depuis le 4 août 2004. Ses missions sont :

- Aider à la création de nouvelles activités et assurer un suivi post création
- Valoriser le territoire du Sud Luberon
- Conseiller dans la création ou la reprise d'entreprise
- Informer sur des secteurs d'activités spécifiques

... et ce quelque soit votre secteur d'activité, y compris si l'activité relève de l'économie sociale et solidaire.

Ce réseau de 734 entreprises reçoit environ 450 personnes par an correspondant à 120 créations d'entreprises et 200 emplois répartis de manière à peu près égale entre commerce, BTP et services.

Sont objet est en cohérence avec le déploiement d'un espace partagé de travail.

²⁰ Extrait de l'étude INSEE 'Val de Durance, éléments de cadrage économique et démographique' : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/themes/rapport/re21/re21.pdf

Les usagers potentiels.

- Le CBE soutient les porteurs de projets collaboratifs. Il est donc souvent en contact avec des porteurs de projets susceptibles d'être dans la présente dynamique.
- Le CBE accompagne des créateurs d'entreprises : quelques personnes identifiées indépendantes qui cherchent un lieu dans l'esprit Coop-connect.

Les bâtiments / le site

- ZI de Pertuis : les abords ne sont pas esthétiques ni conviviaux
- Accessibilité : plutôt bonne pour les pertuisiens, moyenne pour les autres habitants du Sud Luberon : Parkings. Transport en commun (Arrêt de bus CPA/Pertuis).
- Plusieurs parcelles connexes :
 - Bâtiment inutilisé vient d'être acheté par la communauté d'agglomération du Pays d'Aix.
 - A côté, la pépinière d'entreprises innovantes, bâtiments appartenant à la communauté d'agglomération du Pays d'Aix-en-Provence.
 - En face, le bâtiment hébergeant le comité de bassin d'emploi et le centre de formation L'ADREP (SCOP centre de formation) dont l'ADREP est propriétaire.
- Projet d'agrandissement et d'embellissement en cours.
- Plusieurs salles inutilisées ou sous-exploitées.
- Salles de tailles différentes.
- Mixité : Accueil de 80 personnes en réinsertion au cours de l'année (formation professionnelle), CBE, : créateurs d'entreprises,...

Infrastructure réseau très haut débit

La fibre arrive à 10 m mais non raccordée.

Le prix de l'abonnement de plus de 1000 € mensuels est trop lourd pour les structures. La mutualisation de l'utilisation du service et le partage de cette charge sont une solution à envisager.

La pépinière d'entreprises innovantes

La structure est une délégation de service public CPA à Inno Groupe puis Interfaces depuis novembre 2012.

Dix entreprises innovantes du secteur développement durable sont actuellement accueillies dans des ateliers / bureaux. La pépinière adhère à "RE.P.E.RE.S.", réseau des pépinières d'entreprises PACA.

Localisation / Accès

Elle est située dans la ZI de Pertuis, en face des locaux du CBE (Comité de bassin d'emploi) et de l'ADREP (Centre de formation) qui était en lien avec l'ERIC "Le portail des savoirs".

La zone d'activités de Pertuis s'est beaucoup développée depuis quelques années et a vu naître plusieurs centres d'affaires et espaces privés de bureaux.

Le lieu est desservi par le transport urbain de la CPA (arrêt juste devant, parking, moins de 2 km de la Gare TER de Pertuis).

Le bâtiment

Les locaux appartiennent à la CPA (Communauté d'agglomération de Pays d'Aix), ils ne sont actuellement pas agréés ERP (Établissement accueillant du public). Ils sont actuellement complets. Il existe néanmoins un bâtiment libre sur le terrain voisin préempté par la mairie de Pertuis qui réfléchit à une extension.

Les espaces de travail sont actuellement mis à la disposition du réseau pépinière uniquement :

- salle de visio aménagée (matériel logicom)(tél. + internet)
- salle de réunion
- bureau de passage (tél. + internet)

L'ambiance actuelle d'aménagement est fonctionnelle professionnelle, ni design, ni conviviale.

Réseau numérique

La fibre arrive dans le local (10 Mo) mais ce sont des connexions cuivre ADLS classique qui sont actuellement utilisées. La pépinière n'a pas d'abonnement au réseau fibre géré par CAPAIX : tarifs exorbitants (1000 € à 1200 € mensuels pour une structure privée).

La SCOP ADREP

- La mutualisation et la coopération sont des valeurs inhérentes à la SCOP. Elle a par ailleurs soutenu /hébergé « Le portail des savoirs » anciennement labellisé ERIC.

Quelques projets du CBE et de la SCOP ADREP à lier avec Coop-Connect

- Le CBE porte un projet (en Standby) de pépinière d'entreprise complémentaire à la pépinière actuelle qui est limitée aux nouvelles technologies et au développement durable. En stand by face au projet de pépinière d'entreprises du Sud Luberon à La Tour d'Aigues.

Difficultés politiques Pertuis-CPA / Autres communes du Sud Luberon-CCLD. Le CBE est basé à Pertuis mais concerne de nombreuses communes des alentours.

- Projet d'accueil d'une structure type GIE afin de mettre en commun un certain nombre de services aux entreprises (comptabilité, secrétariat). Travaille déjà avec le GIE « Stratégies » : <http://www.strategie.coop/>
- Projet d'extension du territoire d'intervention du CBE vers l'Ouest.
- Projet d'extension du bâtiment dont le CBE est locataire (projet déjà monté mais non réalisé).

- Projet de formation (CPA) cuisine par l'ADREP. Création d'une cuisine professionnelle.
- Projet de crèche dans les locaux (étude réalisée mais porteur a lâché).
-

L'esprit de mutualisation de services aux entreprises est présent.

L'accueil des entreprises et des créateurs d'entreprises est présent.

La formation et l'information sont présentes.

Le CBE du Sud Luberon ou la SCOP ADREP pourraient être porteurs d'un Coop-connect

En résumé

- Oui pour l'intérêt.
- Oui pour la faisabilité à priori.
- Oui pour la mixité.
- Moins fort pour la convivialité.
- Actuellement, pas d'espace professionnel dédié.

Autres contacts

Annie Amarouche, élue à Pertuis : a.amarouche@mairie-pertuis.fr

Marie-Christine Bouillet, responsable de la stratégie numérique, Communauté d'agglomération du Pays d'Aix : mcbouillet@agglo-paysdaix.fr

Michel Faure, fondateur / directeur de la SCOOP ADREP : faurem@adrep.fr

Sud Luberon initiatives ; GEPE ; UEPL :

Evolution du contexte projet

Notre interlocuteur, directeur de la pépinière d'entreprises a quitté cette structure en novembre 2012. Nous avons re présenté le projet à son successeur en décembre 2012.

Une nouvelle offre de services connectés à Pertuis début 2013 : Baticom

En décembre 2012, une structure privée de la ZI de Pertuis (Bâticom) a ouvert un service de visio-conférences et de travail collaboratif à distance, en cours de mise en place depuis presque un an, afin de répondre aux besoins de ses clients, nombreux à être en demande de services connectés haut de gamme.

- un réseau de salles de réunions connectées en visio classique (jusqu'à 15 sites) et net meeting (Cisco polycom) avec réflexion sur l'interopérabilité et la sécurisation.
- Un système central qui gère les salles et des lignes ADSL dédiées.

Contact : guillaume.chay@baticom-bc.com

Éléments économiques

Tarifs : prix de location de la salle 49 € pour 2 heures + 49 € la cession de 2 heures (soit 100 € minimum).

Cette prestation est accessible aux entreprises ayant des moyens relativement importants (usage) contre 60 € pour des frais de déplacement tarif fiscal d'un aller-retour Pertuis / Marseille.

Valable économiquement (tarif fiscal, +/- 0,50 € du km) face à un déplacement à plus de 90 km (180 km AR), moins si frais de péage d'autoroute.



Laragne-Montéglin (Communauté de communes)

> Réunion in situ et entretiens avec Denis Wilwertz, directeur du relais de services publics de la communauté de communes de Laragne-Montéglin.

> Entretien téléphonique avec Aurélie Bertrand, relais de services publics de la communauté de communes de Laragne-Montéglin.

Le contexte

Le territoire est localisé en zone rurale / naturelle (Pays du Sisteronais Buëch) sans point d'attrait touristique majeur, anciennement situé sur un axe de circulation important (col de Lus) entre Grenoble et Sisteron. La communauté de communes regroupe 7 communes et moins de 6 000 habitants (communes centre : 3 600 environ).

Le développement économique et l'installation d'entreprises y constitue un challenge permanent, l'offre d'emplois étant de moins en moins importante. « Il faut bouger pour aller travailler ailleurs. Seuls les services la personne offrent une petite ouverture locale.

Structures porteuses possibles

Le RSP, relais de services publics

Les missions du relais de services public sont nombreuses, tournées vers l'accueil et l'accès aux services publics, à l'outil informatique, vers l'emploi et la création d'entreprises²¹.

²¹ <http://www.laragnais.net/fiches.php?theme=25>

Le bâtiment, local d'accueil et équipement

Le local d'accueil du relais de services publics de Laragne est situé dans un bâtiment récemment rénové au cœur du village (à côté de l'église) appartenant à la communauté de communes.

Il constitue un espace de travail dans des locaux propres et très bien équipés :

- hall d'accueil avec ordinateur connecté,
- bureau d'accueil,
- 3 bureaux de 1 à 3 personnes avec équipement informatique
- une salle de réunion 20 places avec matériel de vidéo-conférence (Reach visio²², Marrateck, skype)
- une salle informatique 8 postes neuve (2012)
- autre bureau / salle de réunion du personnel de la structure.
- un petit bureau équipé point visio-rendez-vous
- un coin cuisine...
- un copieur connecté,
- ...

Le local ne dispose pas de possibilités d'extension. Il s'agit d'un bâtiment fonctionnel habilité à accueillir du public.

Il est géré par 3 personnes pour 2 temps pleins.

La connexion serait assurée via l'ADSL haut-débit (18 Mo non confirmé) pour 39 € par mois TTC (abonnement pro Orange auxquels s'ajoutent environ 50 € de consommation.

²² <http://www.paris-communiques.com/communiquer.php?id=11285>

Des créneaux horaires d'ouverture adaptés

Les créneaux horaires d'ouverture ont été adaptés à la réalité de fréquentation du lieu : personne le soir après 17-18h, demandes d'accès entre 12h et 14h.

Cet état de fait correspond en particulier à la vie des familles avec enfants scolarisés.

Aussi, la structure a opté pour l'ouverture en journée continue (ou presque) entre 8h00 et 12h00 puis 12h30 et 16h30.

Fréquentation des espaces de travail et d'information / formation

La salle de réunion 20 places équipée pour la vidéo-conférence n'est quasiment pas utilisée pour la visio (essentiellement réunion régionales entre RSP). Elle accueille tous publics et divers organismes (Office de tourisme entreprises, associations) pour des réunions et formations.

Le point visio rendez-vous s'essouffle. Il n'est utilisé que 3 jours par semaine. Les bureaux 1 à 3 personnes sont souvent utilisés mais il reste de plus ou moins nombreux créneaux disponibles.

Autres structures ?

Il existe à Laragne une médiathèque municipale, un office de tourisme, une zone d'activité gérée par la communauté de communes.

La communauté de communes (et la commune) semblent être les seuls interlocuteurs pour un projet du type Coop-connect.

2 années d'expérience de formations au télétravail

En 2011 et 2012, afin de mieux répondre aux enjeux de l'emploi, le RSP (Denis Wilwertz) a mis en place des formations au télétravail pour

accompagner et répondre aux besoins de créateurs d'entreprises ou porteurs de projets de ce territoire ne se situant pas à proximité d'un pôle d'activité important.

La première expérience proposait à 8 bénéficiaires une formation de 2 jours par semaine sur 3 mois. Cette formule qui imposait trop d'attente et une disponibilité importante difficile à concilier avec l'activité, elle a évolué vers une formule plus souple et personnalisée, répondant apparemment mieux aux besoins et au temps limité de chacun. Il s'agit maintenant d'un accompagnement individuel d'environ 12 heures par personne étalé dans la durée de manière tout aussi personnalisée, soit In situ, soit à distance via le web...

Une formatrice du territoire a contractualisé avec la communauté de communes pour assurer cet accompagnement, 2 jours pleins par semaine, pour des rendez-vous de 1 à 2 autres par personne.

En 18 mois, 81 personnes ont été formées (soit 3% des actifs), chacune à leur niveau et pour répondre à leurs besoins, qu'il s'agisse d'e-commerce, de développement artistique ou de communication web...

D'autres personnes intéressées par cet accompagnement doivent attendre pour pouvoir en bénéficier.

Cette initiative est principalement financée par des fonds européens LEADER.

Il nous a semblé intéressant et opportun d'explorer cette piste potentielle de déploiement d'un lieu coop-connect sur ce territoire déjà en partie initié aux télé-activités...

Un potentiel spécifique pour un espace de travail partagé connecté ?

Première étape

Volonté politique de portage

Un portage politique par une communauté de communes nécessite la sensibilisation puis le soutien des élus pour un tel projet. Le contexte économique actuel n'y semble pas favorable, les politiques ayant plutôt tendance à se recentrer sur le fonctionnement minimal qu'à déployer de nouveaux projets et évolutions...

Identifier le public qui peut potentiellement être accueilli et ses besoins

Les personnes formées au télétravail sur le territoire offrent un potentiel de personnes intéressées par un espace de travail partagé. Le gestionnaire n'a aucune idée de personnes qui pourraient être intéressées par une telle démarche.

C'était le cas aussi avant la mise en place d'initiative de formation aux télé-activités. Une réunion d'information (article dans journal municipal) avait regroupé une cinquantaine de personnes (à la surprise de l'organisateur qui en espérait quelques unes).

Le relais de service public est actuellement ouvert sur demande à des travailleurs ayant des besoins spécifiques mais ne constitue pas un espace de travail libre à proprement parlé.

Lors de la mise en place de la formation au télétravail, Denis Wilwertz imaginait aussi la possibilité de création d'un espace de travail à distance au sein de la structure.

Pour avancer, quelques travaux préalables sont indispensables :

- réalisation d'une base de données de contacts locaux,
- définition éventuelle de critères d'accueil,

Identifier les disponibilités des locaux (planning de réservation des salles)

Les plannings des espaces sont gérés manuellement par l'accueil. Il reste des créneaux disponibles.

Pour avancer, il conviendrait :

- d'identifier de manière plus fine les créneaux de disponibilité régulière.
- De définir une trame de convention de fonctionnement pour l'accès régulier ou occasionnel aux espaces de travail,

L'accès n'est pas envisageable en dehors des horaires d'ouverture du RSP pour une question de contrôle : responsabilité vis à vis du matériel sans créer de coût supplémentaire de personnel.

On peut imaginer un petit travail spécifique entre les différents espaces publics d'accueil afin de proposer une offre ouverte et complémentaire pour l'accueil de télé-travailleurs du territoire ou 'nomades', réguliers ou ponctuels, en fonction de leurs horaires d'ouverture et des espaces disponibles. (Médiathèque, RSP, OT, locaux privés pour les personnes de passage.

Malheureusement, prendre le temps de ce projet avant 2013 ou 2014 et sans l'accord de mission des élus n'est pas envisageable compte-tenu des contraintes de fonctionnement de la structure. Il est aussi difficilement envisageable pour la communauté de communes de mettre à disposition, rénover ou aménager un nouveau lieu public. Par ailleurs, le financement LEADER actuel prend fin en 2014.

2^e étape

Communiquer sur le projet et mobiliser la communauté d'utilisateurs

- s'appuyer sur les personnes formées au télétravail (81)
- s'appuyer sur les chambres consulaires, et le RSI pour contacter les travailleurs indépendants du territoire. (une vingtaine de structures s'occupent de création d'entreprise dans le département des Hautes-Alpes. Les RSP, plutôt pour le premier accueil puis les chambres consulaires.
- s'appuyer sur les réseaux sociaux et sur les moyens de communication locaux : bulletin municipal, quotidien, associations, écoles,...
- accompagner la communauté créée pour le process de fonctionnement

Il s'agit d'un véritable travail de communication à réaliser auprès des habitants, travailleurs, acteurs du territoire afin de faire le RSP et son équipement mis à disposition des professionnels.

Pour cette étape, outre le temps à y consacrer, les gestionnaires nécessiteraient un accompagnement au web 2.0, à la communication (personnel complémentaire).

3^e étape

Animer le réseau d'utilisateurs

Au delà de l'offre d'accueil, de la possibilité matérielle de créer un 'tiers-lieu', la dynamique thématique, l'animation autour de cette dynamique est centrale.

S'il est préférable qu'elle soit prise en charge / portée par la communauté d'utilisateurs elle-même au travers de ses membres, il n'est pour le moment

pas possible à Laragne-Montéglin de l'envisager concrètement (pas de porteur identifié).

Le RSP nous a indiqué ne pas avoir en interne le temps ni les compétences pour animer un réseau d'utilisateurs avec des rencontres thématiques, etc...

Il n'a pas été possible d'aller plus loin à Laragne compte tenu des délais et du context

La 'maison de l'emploi du Pays d'Arles

> Entretien avec Ingrid DI BATESTI, directrice de la Maison de l'Emploi du Pays d'Arles.

La problématique du bassin de vie

Le territoire concerne 40 % des Bouches-du-Rhône et 8 % de la population soit 160 000 personnes environ.

Il existe une forte problématique liée à la mobilité et particulièrement au transport pendulaire sur le bassin de vie du Pays d'Arles.

Le territoire est relativement mal desservi par le haut-débit et le schéma projeté de l'équipement fibre / très haut débit FTTH de la Région PACA à l'horizon 2020 (voir carte FTTH p.) laisse apparaître une importante zone non couverte sur ce territoire (Alpilles). C'est par ailleurs un territoire sur lequel la fracture numérique est identifiée comme importante par les gestionnaires.

Sur ce territoire actuellement les besoins en compétences / emploi correspondent essentiellement à des basses qualifications (logistique,...), peu enclins au numérique.

Châteaurenard et Saint-Rémy-de-Provence sont plus tournés vers Avignon.

La structure et ses missions en lien avec Coop-connect

La loi de cohésion sociale du 18 Janvier 2005 a proposé la création de

Maisons de l'Emploi » pour améliorer les services rendus aux demandeurs d'emploi, aux salariés et aux entreprises.

Cette structure concerne un territoire de 29 communes dont 3 communautés de communes :

- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (Arles, Boulbon, Tarascon, Saint Pierre de Mézoargues, Saint Martin de Crau).
- Communauté de communes Vallée des Baux et des Alpilles (Aureille, Eygalières, Fontvieille, Les Baux de Provence, Mas Blanc des Alpilles, Maussane les Alpilles, Mouriès, Saint Rémy de Provence, Saint Etienne du Grès)
- Communauté de communes Rhône Alpilles Durance (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Maillane, Noves, Verquières, Saint-Andiol, Rognonas)

Et quelques communes indépendantes : Mollégès, Orgon, Paradou, Plan d'Orgon, Saintes Maries de la Mer.

Parmi ses compétences, son axe 2 : **l'anticipation de mutations économiques** avec une déclinaison en 3 volets et son axe 4 : mission de réduction des **freins à l'emploi**, avec un premier point sur la problématique de la **mobilité** en Pays d'Arles.

La MDE accueille les futurs créateurs pour la primo information uniquement, puis redirige les créateurs vers les boutiques de gestion, la CCI ou la CM, les PAIL qui les accompagnent.

Seule une faible partie de son public serait à priori concernée par un lieu Coop-connect. C'est néanmoins la MDE qui porte à compétence sensibilisation et communication sur le volet économique et prospective sur le territoire...

D'importants blocages politiques internes lui rendent difficile la mise en œuvre d'actions concrètes.

Les différences de compétences gérées par les communautés de communes adhérentes rendent l'entente et les montages de projets difficiles. Les groupes de travail actuels ne prennent actuellement pas ou peu en compte le 'territoire numérique' et les importantes mutations en cours de la société dans ce domaine. Un véritable travail d'information et de sensibilisation des élus en amont devra précéder une prise en compte spécifique de ces sujets pour le territoire.

Lieux d'accueil maillant le territoire

Le lieu est déjà labellisé Cyberbase et Netpublic et coordonne plusieurs cyberbases sur le territoire. Il est en lien privilégié avec les créateurs d'emploi, les auto-entrepreneurs, les PME pour leurs besoins en recrutement et développement.

En complément du siège d'Arles, la structure a mis en place un réseau de lieux maillant son territoire pour l'accueil du public concerné par les services offerts par la maison de l'emploi, en s'appuyant essentiellement sur les locaux des mairies :

- Saint-Rémy-de-Provence
- Tarascon
- Saint-Martin-de-Crau (nouveaux locaux)
- à Châteaurenard (où s'est compliqué politiquement et risque de ne pas être pérenne : local loué > coût)
- Mouriès (Site fermé : non fréquenté car personnes locales ne voulaient pas y être vues en démarche pour l'emploi...> honte (!)).

Certains lieux ne sont équipés que d'1 ou 2 ordinateurs essentiellement pour la recherche d'emploi, pour des ateliers animés ou en accès libre. Les lieux accueillant du public sont peu conviviaux et peu équipés pour des professionnels.

La maison de l'emploi du Pays d'Arles propose une salle de réunion, visio. Des créneaux restent disponibles. La MDE est ouverte à réfléchir à créer une offre de mise à disposition partagée.

Autres acteurs du territoire

Le syndicat mixte du Pays d'Arles, intéressé sur le principe mais non disponible. Contact : Christine Collange, directrice c.collange@ville-arles.fr

Le Parc naturel régional des Alpilles, intéressé sur le principe mais non disponible en 2012. Contact Eric Blot e.blot@parc-alpilles.fr 04 90 54 86 60

La Communauté de communes Vallée des Baux et Alpilles : nombreux essais de contact infructueux. Contact Julien Cozette julien.cozette@vallee-des-baux-alpilles.com

Pour le moment, pas de pistes concrètes pour avancer sur ce territoire pour Coop-connect.

Le cas du Pays du Grand Briançonnais

> Entretiens téléphoniques et rencontre avec Laurent MEYER, chargé de mission développement local à la Communauté de communes du Briançonnais, responsable de la création de la pépinière d'entreprise de Briançon.

> Entretiens téléphoniques et rencontre avec Caroline MACLE, Chargée de mission Leader, GAL du Grand Briançonnais.

> Entretiens téléphoniques et rencontre avec Stéphanie PONCELET-DAVIN, Directrice du Pôle développement économique et services aux publics, Pays des Ecrins.

> Rencontre avec Mathieu SIBILLE, animateur multimédia et informaticien, ACSS du Queyras – MSAP labellisé (ERIC).

> Rencontre avec Stéphanie MARCELLIN, directrice adjointe chargée de mission développement économique et communication, Communauté de Communes l'Escarton du Queyras

> Rencontre avec Emmanuelle TUILLIERE, Directrice du développement, Communauté de Communes du Guillestrois

> Rencontre avec Samuel LAVERGNE, Agent de développement économique, Responsable Relais Services Publics, Communauté de Communes du Guillestrois.

> Rencontre avec Rodrigue DUARTE, chargé de mission Communication/Internat/NTIC, PNR du Queyras.

> Echanges avec Habib FERCHICHE, Conseil général des Hautes-Alpes (ISDAN)

Des pépinières d'entreprises en création et un potentiel de touristes usagers de télé-activités.

Le Briançonnais

Le territoire est peu concerné par le transport pendulaire de plus de 20 minutes.

Territoire très touristique avec deux hautes-saisons et un tourisme haut-de-Gamme à Serre-Chevalier, avec un potentiel important en besoins numériques de 'nomades'.

Les élus soutiennent la dynamique de projets autour du numérique.

Un réseau d'initiatives publiques très haut débit (Briançon) et de 80 m2 pour un Data center est en cours de création. La situation du réseau numérique entre Turin et Marseille est stratégique, le climat y est favorable pour ce type d'équipement grâce à l'altitude (moins de refroidissement artificiel nécessaire) > Green IT.

ERIC à la MJC de Briançonnais (urbain).

Pépinière avec espace de co-working de 30 m2 à Briançon.

2è tranche pépinière dans quelques années : Artisans créateurs

Le gestionnaire pose la question de l'animation du/des tiers-lieu ?

Les Ecrins

RSP orienté administration et création d'entreprise et ERIC (2 branches : L'Argentière + Pelvoux / saisonnalité) avec visio-guichet.

Préfiguration d'une pépinière d'entreprises en cours de construction, localisée à La Roche-de-Rame au sein de laquelle un espace dédié aux nomades est prévu (demande de télétravailleurs).

Système de visio +/- fixe. Outils.

Payant.

Réflexion en cours sur les modèles de fonctionnement, économiques, tarifs et conditions d'accès en coordination avec le Briançonnais pour les espaces prévus au sein des nouvelles pépinières d'entreprises.

Guillestrois

RSP Centré sur l'accueil et la recherche d'emplois. ERIC fréquenté par les associations, le grand public, et les créateurs. Difficultés de cohabitation de différents publics dans le même lieu.

Visio présente.

Souhaite développer l'accueil des entreprises.

L'espace document est utilisé en moyenne par 4 personnes par mois (seulement) ! Pas d'accompagnement.

Le Queyras

Contraintes : faible densité, éloignement des villages (20 Km).

Maison des services, ERIC, etc : Habitude de la gratuité des lieux. Si payant, service de contenu / animation indispensable.

Retours sur les besoins des télétravailleurs : besoin de contact et de confort, de services autres qu'au domicile (pas techno car plutôt bon aux domiciles).

Beaucoup de pluri-actifs (double métiers)

Expérience de cybernomades / loueurs de meublés.

Idée projet public/privé de tiers-lieu porté par Sibille MATHIEU regroupant professionnels de l'informatique complémentaires à temps partiel dans un même lieu : service à la population, mutualisation du lieu (hors domicile), amélioration des possibilités (Stockage / magasin).

Le PNR porte une réflexion sur la création d'une pépinière d'entreprises.

Atouts du territoire pour un projet Coop-connect

L'esprit de mutualisation de services aux entreprises est présent.

Les élus soutiennent/comprennent les projets de développement de projets numériques

Habitude de la coopération entre territoires (Pays)

Intérêt pour un tiers-lieux multi-satellite porté par le Pays du Grand Briançonnais, GAL (Groupement d'action locale / entrepreneuriat).

La locomotive à Gap

Créé, sans le savoir sur le modèle du tiers-lieu de Pomerol en Gironde, Thierry Vallée et sa compagne ont saisi l'opportunité de créer un espace de coworking dans un appartement de 90 m² (1 grande pièce et 2 petites), situé dans l'hyper centre-ville de Gap.

L'idée a mûri quelques années avant de pouvoir se réaliser...

Finalement, ils ont choisi de créer une association a pu ouvrir ses portes fin 2012.

Le projet était basé sur le modèle suivant :

- Base de 3 personnes, plutôt travailleurs indépendants
- une dizaine de personnes au total, 4 ou 5 temps partiels

Tarif : 300 € par mois maximum tout compris, sans engagement.

Lieu thématique orienté 'images / design' avec projet de programmation de mini-événements réguliers. Thierry a été formateur de la méthode AGIL / collaboratif et imagine d'animer un réseau de développeurs, open data.

Le coup de pouce essentiellement utile aurait consisté à une aide pour trouver un local adapté (le projet aurait vu le jour beaucoup plus tôt). Ensuite, pour meubler mais surtout un appui pour obtenir un soutien de la part d'un fournisseur d'accès afin d'améliorer l'offre internet proposée (abonnement ADSL).

Pistes de recommandations

Services : bouquet de services minimal

- Connexions WIFI très haut débit sécurisées
- Copieur / scanner avec code utilisateur
- Espace lounge / kitchenette / thé-café...
- Point visio interopérable avec ligne ADSL dédiée
- Box de rangement fermant à clef
- Bonne couverture réseau de téléphones mobiles

Choix des sites

- Couple élus / technicien de collectivité territoriale motivé
- Noyau de quelques utilisateurs motivés
- Besoin identifié (questionnaire à la population).
- Bassin de vie de 20 000 hab au moins à 20 minutes
- Site déjà éligible à l'Internet haut débit 2 Mo.
- Proximité des écoles, collèges, lycées pour permettre aux parents d'optimiser les déplacements fonctionnels.
- La proximité des commerces quotidiens (boulangerie, La poste,...) est un atout.
- L'accès piéton, vélo et aux transports en commun (s'il en existe) ou le stationnement en toute proximité doivent y être faciles.

Aménagement des espaces

Cachet / identité correspondant au public ciblé (chaleureux /design) : le lieu doit être suffisamment fonctionnel et beau pour donner envie d'y venir travailler.

Différencier des espaces pour l'accueil de publics différents, en pensant au traitement sonore.

Les espaces partagés doivent à la fois permettre une appropriation temporaire et une neutralité > box de rangement privatif pour les abonnés réguliers pour laisser son espace vierge.

Espaces partagés et espaces momentanément privatisables doivent être présents.

Anticiper les contraintes de l'agrément de la commission de sécurité 'établissement recevant du public' (ERP) : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Etablissements-recevant-du-public,13420.html>

Organismes porteurs

Il s'agit de projets de territoires qui devraient être portés par les collectivités. Comme c'est le cas dans de nombreux lieux

Coordination par une structure à l'échelle départementale ou régionale. Réalisation par des acteurs locaux pour chaque territoire.

Insérer le tableau + / _

Dimensionnement des projets

Une attention particulière doit être portée au dimensionnement des projets dans sa première étape. De nombreuses expériences ont montré un échec de projets trop ambitieux. Il faut du temps pour expérimenter et pour changer les habitudes de travail. L'existence de l'offre, si elle est nécessaire, ne suffit pas à promouvoir un tiers-lieu. Le choix d'un lieu qui peut évoluer est intéressant. La première étape se construit souvent autour de quelques personnes (une dizaine).

Modèles économiques : pistes de réflexion

Exemple d'un village de 5 000 hab. dont 3 % de la population est concernée / intéressée, soit 15 personnes.

Pour un taux de remplissage à 70 % en moyenne (sur la base des travailleurs réguliers en contrat annuel)

Cas d'une structure privée associative (1 an)

CHARGES

Location d'un local 3 pièces, 60 m2, capacité 5 à 8 personnes.....	5000 €
Assurances.....	500 €
Energie (dont chauffage)	1000 €
Eau.....	200 €
Ménage hebdo	500 €
Abonnement / consommation / maintenance internet haut débit + tél....	1000 €
Abonnement / consommation / maintenance copieur connecté ...	1200 €
Amortissement aménagement / équipement (5 ans)	1000 €
Consommables	600 €
Sous-total lieu équipé	11 000 €

Personnel (bénévoles : adhérents travailleurs réguliers connectés sur place)0 €

Communication (locale et internet).....0 €

Imprévus.....890 €

Sous-total 2.....890 €

TOTAL..... 11 890 €

PRODUITS

1 adhérents travailleurs à temps complet (contrat annuel) à 180 € par mois
.....1 800 €

3 adhérents travailleurs à 4/5 è (contrat annuel) à 150 € par mois.....
.....3 600 €

3 adhérents travailleurs 1 jour par semaine (contrat annuel) à 50 € par
mois.....1 800 €

4 adhérents travailleurs 2 jours par semaine (contrat annuel) 80 € par mois
.....3 840 €

30 journées adhérents occasionnels à 15 € par jour (Soit 3 par mois sur 10
mois).....450 €

40 ½ journées occasionnelles à 10 € (Soit 4 par mois sur 10 mois).....
.....400 €

TOTAL..... 11 890 €

Avec une base de :

- 4 personnes en temps plein ou 4/5 è,
- 7 personnes régulières 1 à 2 jours par semaine
- 3 journées + ½ journées par mois en moyenne,

On arrive à budget viable !

A partir de là, on peut imaginer de multiples scénarios de coopération public-privé à partir ou non de services existants...

Une mairie qui met des locaux à disposition pour 5 ans (économise la moitié du budget) l'association investit dans l'équipement / aménagement et offre du service / accueil en contre-partie...

Un ERIC ou un CBE ayant des locaux, réorganise et complète l'équipement de l'espace, qui est financé par les travailleurs adhérents...

Communication

Se lancer dans la promotion des tiers-lieux nécessite une coordination. Au niveau local, elle est nécessaire pour communiquer à peu de frais.

Au niveaux local, au travers des moyens existants :

- Bouche-à-oreille 2.0
- Bulletins municipaux
- Lettre d'info des associations et autres organismes
- Presse locale
- Emailings

A l'échelle supérieure, départementale, régionale, elle est importante pour rendre lisible / visible la démarche pour les usagers potentiels.

Il est important de réfléchir en tant qu'utilisateur potentiel à une uniformité de communication : où puis-je trouver un tiers-lieu près de chez moi ?

Un référencement sur les outils existants (Néo-nomade,...) serait intéressant. Les premières bases d'un partenariat ont été évoquées avec Néo-nomade (Nathanaël Mathieu) qui est partant pour l'initiative.

Conclusion

La question de la transformation des modes de travail est un sujet sociétal prioritaire. C'est une question de compétitivité des activités économiques mais aussi d'attractivité territoriales.

Pourtant, les changements sont difficiles à mettre en œuvre, les résistances sont nombreuses.

Certains sont évidentes et ont été confirmée par les grandes études nationales sur le télétravail et les tiers lieux : CAS/Roland Berger, John Lang Lassale, CDC/région île-de-France.

Certains paramètres comme l'évolution du coût des transports, les questions sanitaires et le renforcement probable par les évolutions climatiques ont été trop peu pris en compte. Le télétravail est une question d'adaptation des territoires aux changements climatiques, et donc bien une question de qualité de vie et de santé.

En toute logique, l'éloignement des centres villes, des quartiers d'affaires et des zones d'activités renforce le problème. Tous ceux qui restent ou qui s'installent à la campagne pour exercer un métier tertiaire le comprennent, ils ont pour priorité leur qualité de vie, l'éducation des enfants dans de bonnes conditions, la recherche de temps disponible pour eux-mêmes, leur famille, leur vie culturelle... Et pourtant pour au moins un des membres de la famille les conditions et temps de transports rendent leur vie difficile.

Les freins sont nombreux et souvent fondés sur des habitudes, celles du management, celles de la difficulté à préférer une logique de possession à celle de la mutualisation. C'est aussi une vraie difficulté à changer l'organisation même du travail, en travaillant plus en mode projet, avec moins de hiérarchie...

Les questions que nous posions avant de lancer l'étude Coop-connect étaient nombreuses, nous avons pu élaborer quelques solutions, mais pas toutes. Nous avons notamment sous-estimé de vrais freins culturels d'acteurs des territoires qui se refusent à mutualiser des équipements existants à vocation de service public pour les ouvrir au monde du travail.

Le fort potentiel théorique s'oppose aussi à divers freins générés par une logique d'envie / besoins de ces actifs des territoires ruraux et périurbains lointains, qu'il conviendrait vraiment d'approfondir.

Beaucoup de structures porteuses potentielles existent sur le terrain avec une plutôt bonne conscience des enjeux mais une vraie difficulté à entrer dans une véritable logique de coopération. Il ne faut évidemment pas oublier que tous ces acteurs des structures de service des territoires sont confrontés à des difficultés de financement renforcées. Cela ne les amène généralement pas à être très ouverts à une prise de risque, à un positionnement transformé de leurs activités.

L'accueil a été très enthousiaste sur les territoires tests, l'envie et l'intérêt des acteurs sont là. C'est d'autant plus important que les besoins techniques sont aujourd'hui peu importants, sauf sur un point de la téléprésence qui reste chère, mais constituera un élément déclencheur quand elle sera abordable.

C'est donc avant tout une question humaine qui compte : pilotage du projet, accompagnement organisationnel, accueil, offre, communication...

La prochaine étape pour CoopConnect sera le passage de l'étude à l'accompagnement opérationnel réclamé par les plus avancés, et la réalisation d'un outil qui devra être mis à disposition des porteurs de projets pour les aider à convaincre autour d'eux : les élus, les chefs d'entreprises, les services de l'État...

Un fort potentiel à priori

Un besoin de mieux connaître la maturité des envies des actifs pour faire évoluer ses modes de travail... (enquête en ligne)

Une multiplicité de structures porteuses potentielles à partir de l'existant

Un accompagnement organisationnel, accueil, offre, communication, petits réaménagements de lieux existants.

Des besoins techniques finalement peu importants

Un intérêt pour le sujet mais des besoin de supports / arguments pour convaincre des élus et des actifs, employeurs

Un besoin de coordination et d'informations pour mieux communiquer et donner cohérence et envergure à la démarche

Annexes

Liste des personnes ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (réseau ERIC)

83400	ERIC CYBER-BASE HYERES	DUTRIAUX	Esther	cybermassillon@orange.fr	04 94 00 36 01
06300	Le Hublot	COGNEE	Tania	tania@lehublot.net	04 93 31 33 72
84200	RILE	CAILLIBOTTE	Jocelyne	info@rile-carpentras.com	04 90 67 14 73
13300	Espaces Citoyens Leo Lagrange	LHOTELLIER	Carole	carole.lhotellier@leolagrangepaca.org	04 90 45 03 67
83000	Toulon Provence Méditerranée	SAVI	Rosemonde	rsavi@tpmed.org	04 94 05 35 66
05470	ACSS du Queyras - MSAP	SIBILLE	Mathieu	cyber.acssq@queyras.org	04 92 20 10 48
06800	Association REFLETS	LAURENT	Serge	serge.laurent@reflets.asso.fr	04 93 20 66 40
05100	Communauté de Communes du Briançonnais	SAUVAGE	Aymeric	a.sauvage@ccbrianconnais.fr	04 92 21 35 97
84000	Avenir 84	AMIRA	Kadra	kadra.amira@avenir-84.org	04 90 86 59 91
04370	Pays Asses, Verdon, Vaire, Var	LEPAGE	Alexandre	developpement@pays-a3v.net	04 92 83 56 85
06400	Association Logis des Jeunes de Provence	CAMBIER	Olivier	eric@logisdesjeunes.asso.fr	04 92 99 77 57
13410	association SIALOO Interactive (ERIC)	GAILLARD	Claude	opensia@gmail.com	06 84 92 73 89
13100	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste	MOINE	Audrey	amoine@cscjeanpaulcoste.com	06 34 12 47 56
05105	Communauté de communes du Briançonnais	MEYER	Laurent	l.meyer@ccbrianconnais.fr	04 92 21 35 97
13001	La Boate	SOUSSE	Martine	martine@laboate.com	06 77 04 65 97

Liste des personnes présentes au forum Coop-connect du 20 décembre 2012

Journaliste & auteur	Philippe	BARDIAU	philippe-bardiau@orange.fr	0687332550
ARPE PACA	Valerie	BARRE	v.barre@arpe-paca.org	0442909067
ACIDD	Gilles	BERHAULT	gilles.berhault@acidd.com	0613604944
PNR Verdon	Mickael	BRUEL	mbruel@parcduverdon.fr	
DCKv	Guillaume	CLOT	guillaume@dckv.fr	0661892682
DCKv	Elsa	DAULLÉ	elsa@dckv.fr	0689866317
Gem Orca	Calaire	DE SEVERAC	severac.gem.orca@wanadoo.fr	
ACIDD	Jacques	DECUIGNIERES	jde@acidd.com	0490075326
Symphonique	Valerie	DERUELLE	valerie.francoise.deruelle@wanadoo.fr	0676381485
Pôle numérique (Drôme)	Jean-Philippe	FALAVEL	jpfalavel@pole-numerique.fr	0634554990
Symphonique	Joel	GANCARZ	joel.gancarz@symphonique.fr	0608960402
ACIDD	Jézabel	GOUGEON	jezabel.gougoen@acidd.com	0612986585
L'ECHOSYSTEME et ADETEM	Stéfane	GRANDCAMP	stefane.grandcamp@lechosysteme.org	0640140444
CBE du Pays d'Apt	Julia	HENON	julia.henon@cbe-apt.com	0490048858
Conseil régional PACA	Jean-Louis	JOSEPH	jeanlouisjoseph@wanadoo.fr	0673687936
LBMG Worklabs	Nathanael	MATHIEU	nathanael.mathieu@lbgm-worklabs.com	0661319639
	Emmanuel	MAYOUD	em@emmanuelmayoud.net	
Fingerprint Technologies	Philippe	MESTRAL	pm@fingerprint.fr	0475028434

PNR Luberon	Rose	MEUNIER	rose.meunier@parcduluberon.fr	0628014107
Centre socioculturel Jean-Paul Coste	Audrey	MOINE	amoin@cscjeanpaulcoste.com	0634124756
Pépinière d'entreprises de Pertuis	Guillaume	NICOLAS	g.nicolas@interfaces-fr.com	0490095500
Cyber Base Maison du Dép. Pays de Sault	Stéphanie	PERILLAUD	stepheri@yahoo.fr	0490641130
Cluster green and connected cities	Jean	POULY	jean.pouly@econum.fr	0634180916
AMI-Multimédia	Jérôme	RODIÈRE	president@ami-multimedia.org	0617218195
Toulon Provence Méditerranée	Rosemonde	SAVI	rsavi@tpmed.org	0494053566
Cyber Queyras ACSSQ	Mathieu	SIBILLE	cyber.acssq@queyras.org	0492201048
SIVU des Inforoutes de l'Ardèche	Daniel	SUSZWALAK	suszwalak@inforoutes.fr	0475306186

Inscrits non venus

Alpes de Lumière	Michel	LAURENCE	l.michel@adl-asso.org	0685711207
CEEI Provence	Anne-Cécile	BARIL	baril@ceei-provence.com	0488197515
CHEBM	Erick	HENAULT-COLLE	erickhenault.colle@yahoo.fr	0679681955
Conseil régional PACA	Natacha	CRIMIER	ncrimier@regionpaca.fr	0491576599
Conseil régional PACA	Pauline	ASSELIN	passelin@regionpaca.fr	0488736099
DREAL Rhône-Alpes	Evelyne	BERNARD	evelyne.bernard@developpement-durable.gouv.fr	0426286350
Mairie de Mane	Michel	JACOD	michel.jacod@dbmail.com	0643706130
PRESSE NATIONALE	Alain	BARBIER	af_barbier@hotmail.fr	0680996635

Contact des interlocuteurs tiers-lieux

Projet	Contact	Fonction	Tel	E-mail
Pays de Murat	Corinne Ibarra	Directrice Communauté de Communes du Pays de Murat - En charge du projet	04 71 20 22 62	cibarra@paysdemurat.fr
	Stéphane Chalier	Chargé d'accueil Télétravail	04 71 20 22 62	schalier@paysdemurat.fr
Gers	Romain Bilowus	Chargé de Développement Economique à la CCI -	05 62 60 68 84	clubsoho-solo32@gers.cci.fr
Tiers-Lieux éphémères	David Réchatin	Gérant associé Openscop	04 77 36 91 35	david.rechatin@openscop.fr
Orne - Boitron	Xavier de Mazenod	Fondateur de la communauté Zevillage et initiateur du projet de l'Orne	06 11 72 19 14	xdemazenod@gmail.com
Reichstett	Jean-Christophe Uhl	Initiateur et gérant du télécentre - Secrétaire Générale de la Société Uhl Bonaventure Informatique	06 73 69 79 37	JCHUHL@ubi.fr
Estonie	Kadri Seeder	Responsable du projet de télécentres à la Smart Work Association		Skype : Kadri Seeder
Belgique	Anathalie Thiry - Mukundwa		+32 (2) 888-6720	business@accortise.eu

Invitation au forum du 20 décembre 2012



FORUM
jeudi 20 décembre 2012
à La Bastidonne (près de Pertuis - Provence)

Pour les acteurs des territoires Entrepreneurs, associations, chambres consulaires, comités de bassin d'emploi, collectivités territoriales, entreprises, espaces publics numériques, Parcs naturels régionaux, pays, pépinières d'entreprises, SCOP, universités...

Changer les modes de travail ...
mobilités et immobilités

- . pour réduire les transports
- . pour rendre les territoires plus attractifs
- . pour améliorer la qualité de vie

Mode d'EMPLOI
Créer des tiers-lieux ruraux connectés



Forum organisé par  Avec le soutien de 

Programme FORUM Coop-connect

<p>10h15 Accueil</p> <p>10h30 Introduction par Gilles Berhault, président de l'INRA, président de l'association nationale d'entrepreneurs ruraux et présidents de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur</p> <p>10h50 Etat des lieux national des pratiques, tendances et envies par Nathanaël Mathieu, directeur général de l'association des Paysans Français de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Jean Pouly, directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'association nationale des entrepreneurs ruraux</p> <p>11h20 Echanges / discussions</p> <p>11h30 Présentation des résultats de la pré-étude Coop-connect PACA par Jezabel Gougeon, directrice régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur > Etat des lieux, spécificités rurales & péri-urbaines en PACA > Propositions et perspectives</p>	<p>11h45 Partage d'idées et d'expériences par des acteurs du territoire Echanges/ discussions par Jean-Philippe Falavel, directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'association nationale des entrepreneurs ruraux</p> <p>12h45 Conclusion par Natacha Crimier, directrice régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'association nationale des entrepreneurs ruraux par Gilles Berhault</p> <p>13h00 Apéritif déjeunatoire</p>	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Accès</p> <p>Salle Mandala, à La Bastidonne, entre Pertuis et Marseille 30 rue d'Als - Provence au Massif</p> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 5px; text-align: center; margin-top: 10px;"> <p>Inscription</p> <p>Obligatoire (gratuit) www.coop-connect.com Tél : 04 90 07 53 26</p> </div>
--	---	--